

Système d'Information de l'Identification Animale

TABLES DE REFERENCE

DESCRIPTION

Ce document a été élaboré
avec le soutien financier
du ministère de l'Agriculture



N° de version	Date	Modifications
0.2 à 0.4	06/04/1999 au 20/05/1999	Document préparatoire
1.0	27/09/1999	Nouvelle version intégrant les mises à jour des différents documents de référence
2.0	05/11/2001	Version validée
3.0	04/12/2002	Version validée
4.0	19/03/2003	Version validée
4.1	24/06/2003	Modifications en lien avec la version BDNI 1.08 Validée le 20/08/2003
4.4	18/02/2004	Précisions sur la cause de mouvement « X » Validée le 03/03/2004
4.7	15/09/2004	Validée le 15/09/2004
4.8 à 4.82	15/11/2004 au 09/02/2005	Modifications en lien avec la version BDNI 1.09
4.9	07/03/2005	Validée le 07/03/2005
4.91 et 4.92	03/08/2005	Modifications
5.0	26/09/2005	Validée
5.1	17/01/2006	Modifications en lien avec la version BDNI 2.00, validée le 24/03/2006
5.2	10/04/2006	Migration E.D.E. 64
5.3	09/07/2006	Diverses mises à jour
5.4 à 5.6	08/12/2006 au 09/02/2007	Actualisations suite migration PF1 et version BDNI 2.20
5.7	25/06/2007	Mise à jour table codes pays et divers libellés
5.8 et 5.9	10/12/2007 et 28/03/2008	Actualisations suite version BDNI 3.00
5.91	10/04/2008	Adaptions RFID ovine
5.92	28/07/2008	Migration IPG 24
5.93	09/09/2008	Modification libellé race Raço di Biou
6.0	17/11/2008	Validée V3.00
6.1 et 6.2	07/04/2009 au 20/04/2009	Migration IPG 87 et ajout code fabricant
6.3	28/05/2009	Migration IPG 08 et 51 et ajout tranches indicatifs de marquage ovins
6.4	26/11/2009	Ajout système OVINFOS, migration IPG 28 et 41
6.5	23/02/2010	Migration IPG 46
6.6	17/05/2010	Modification type racial et code race 19. Ajout VSE EXP2/INV
6.7	01/06/2010	Ajout type de commande I5 Ajout du code 6 pour le témoin d'utilisation des boucles Suppression du code 30 en réponse à une demande de rebouclage ovin/caprin
6.8	26/07/2010	Ajout de nouvelles tranches d'EGET poules pondeuses
6.9	26/10/2010	Modification libellé du Code Fabricant F – Reprise historique
7.0	17/11/2011	Mise à jour des codes civilité / raison sociale Mise à jour des tranches IMOC
7.1	27/02/2012	Corrections de certains codes civilité erronés
7.2	16/04/2012	Version livrée au niveau de la v3.40
7.3	24/04/2012	Migration IPG 73 et 74 en Inter-EdE
7.4	06/06/2012	Migration IPG 42 et 69 en Inter-EdE
7.5	20/06/2012	Migration IPG PACA en Inter-EdE



Système d'Information de l'Identification Animale

Référence IE/SIIB/GA/009
Version 8.1
Date de rédaction 01/03/2016

7.6	14/09/2012	Mise à jour des tranches IMOC
7.7	15/03/2013	Gestion des animaux Suisses comme des animaux de l'UE Ajout de la gestion d'activité pour les espèces Camélidés /Autres bovidés Ajout du Code civilité EIRL Intégration de la Croatie dans l'UE au 1 ^{er} juillet 2013
7.8	20/02/2014	Ajout du département Mayotte en BDNI
7.9	15/06/2015	Migration IPG 07 et 26 en Inter-EdE
8.0	08/09/2015	Ajout de trois nouveaux fabricants de boucles
8.1	01/03/2016	Version 3.61 de la BDNI

SOMMAIRE

1	Présentation du document	12
2	Validité des valeurs	12
3	Documents de référence	13
4	Table des "types raciaux bovins"	14
5	Table des "codes races génétiques bovins"	17
6	Table des "codes demande pour édition de passeport bovin"	19
7	Table des "codes abrégés pour la situation civile ou la raison sociale"	19
8	Table des "codes sexe"	20
9	Table des "causes mouvement de bovins"	21
10	Table des "codes limitation de mouvement"	21
11	Table des "codes pays"	23
12	Table des "codes type de boucle bovine"	28
13	Table des "codes utilisation des boucles bovines"	30
14	Table des "types d'exploitation"	30
15	Table des "codes département"	30
16	Table des codes "émetteur / récepteur- liens avec créateurs"	31
17	Table des "codes créateur, destinataire et numéros affectés"	33
18	Tables des codes et types de V.S.E.	42
18.1	Liste des types de V.S.E. autorisés	42
18.2	Liste des codes de V.S.E. autorisés	42
18.3	Les cohérences entre codes et types de V.S.E.	43
19	Table des "codes réponse à une demande de passeport bovin"	45

20	Table des "codes fabricant de repères"	45
21	Table des "codes déroulement de la procédure pour les marchés"	46
22	Table des "espèces élevées dans l'exploitation"	47
23	Table des "filières d'une production"	48
24	Table des "codes mode d'élevage d'une production"	48
25	Table des "catégories d'animaux recensés"	48
26	Table des "codes modèles de boucles ovines / caprines"	49
27	Table des "types d'identifiant"	50
28	Table des "types de numéro et association à un identifiant"	50
29	Table des "témoins de naissance d'un bovin"	51
30	Table des "codes réponse à une demande de rebouclage ovin/caprin"	52
31	Table des "indicateurs de la date de fin de vie"	52
32	Table des "type de commande du repère ovin / caprin"	52

Ce qui a changé entre v0.4 et v1.1. :

- p. 4 : prise en compte de 2 nouveaux documents de référence
- p. 7 : prise en compte du CC ECB qui voit apparaître la race "58"
- p. 9 : table des codes sexe
- p. 13 : suite à une erreur de rédaction, réincorporation de l'Royaume-Uni dans la CE (ex CEE) !
- p. 17 : suite au passage en "code localisation" dans les VSE, disparition de la table des codes postaux
- p. 18 : apparition de la table des codes émetteur / récepteur
- p. 22 et suivante : réalignement des codes, types et combinaisons pour les V.S.E. sur la dernière version du document de référence : disparition du type de V.S.E. "SUP", apparition des codes "AVER", "DETI" et "FICH", révision des codes utilisés pour "ECBO", "PASS" et "REBO"
- p 24 : réalignement de la table des codes de réponse à une demande de passeport sur le document de référence

Ce qui a changé entre v1.1 et v1.2. :

- Chapitre 16 : regroupement de la zone Soual sous le site régional 081ARS.
- Suppression du chapitre relatif à la table des codes évolution d'exploitation (fonctionnalité non gérée en Base de Données Nationale).

Ce qui a changé entre v1.2 et v1.3. :

- p 21 correction d'une erreur sur les codes créateurs des deux départements corses.

Ce qui a changé entre v1.3 et v1.4 :

- p 4 : les révisions de certains documents de référence
- p 5 et 6 : alignement des codes types raciaux sur [Doc2]
- p7 et 8 : alignement des codes race génétique sur [Doc10]
- p 17 : alignement des codes types d'exploitation sur [Doc2]
- p 22 : alignement des combinaisons sur [Doc8]
- p. 23 : ajout des codes de référence fabricant suivant [Doc9].

Ce qui a changé entre v1.4 et v1.5 :

- Chapitre 5 : ajout des codes race supprimés, mais encore existant dans l'historique de l'E.C.B., cf. [Doc10]
- Chapitre 7 : ajout de codes dans la table des civilités et raisons sociales.

Ce qui a changé entre v1.5 et v1.6 :

- Chapitre 5 : ajout des codes race supprimés, mais encore existant dans l'historique de l'E.C.B., cf. [Doc10]
- Chapitre 7 : ajout de codes dans la table des civilités et raisons sociales.

Ce qui a changé entre v1.6 et v1.7 :

- Ajout code "00" dans la table de référence des types raciaux, conformément aux dispositions du C.C.O.T. v2.1.

Ce qui a changé entre v1.7 et v1.8 :

- Mise à jour de la liste des documents de référence.
- Ajout code "34" dans la table de référence des types d'exploitation, conformément aux dispositions liées à l'enregistrement des opérateurs commerciaux.
- Chapitre 16 : passage de la gestion de l'IPG du département 02 de l'A.R.S.O.E. de Villers-Semeuse à l'A.R.S.O.E. de Douai.
- Paragraphes 18.2 et 18.3 : ajout du VSE INFO/DEM, VSE de demande de fourniture de la ligne BOVIN faite par le Point Focal Notificateurs Nationaux PF1.

Ce qui a changé entre v1.8 et v2.1 :

- Paragraphe 17 : Mise à jour des affectations de numéros animal et numéro exploitation au département de l'Ile de la Réunion (974).

Ce qui a changé entre v2.1 et v2.2 :

- Paragraphe 4 : modification du libellé du type racial 41 à "Rouge des Prés".
- Paragraphe 5 : modification du libellé du code race 41 à "Rouge des Prés".
- Paragraphe 9 : ajouts des codes mouvements pour les Opérateurs Commerciaux.
- Paragraphe 15 : ajout du 98 pour l'Ile de la Réunion.
- Paragraphe 16 : suppression code 059IPG, ajout gestion du département 59 à la base 059ARS.
- Paragraphes 18.2 et 18.3 : suppression du VSE EVOL, ajout du VSE LIST/DEM, ajout du VSE NUMA/INF.

Ce qui a changé entre v3.0 et v3.1 :

- Paragraphe 7 : ajout de codes dans la table des civilités et raisons sociales.
- Paragraphe 16 : suppression code 067IPG, ajout gestion du département 67 à la base 054ARS.

Ce qui a changé entre v4.0 et v4.1 :

Paragraphe 4 : ajout du type racial 92 à "Canadienne".
Paragraphe 5 : ajout du code race 92 à "Canadienne".
Paragraphe 9 : ajout du type d'exploitation associé à chaque cause de mouvement.
Paragraphe 18.2 et 18.3 : ajout des VSE ABAT/CRE, DETE/DEM, DETE/INF, INAD/INF, INEX/INF, JALO/CRE.
Paragraphe 19 : suppression du code réponse 07 : "blocage passeport cause limitation de mouvement".
Ajout du paragraphe 21 : table des codes déroulement de la procédure pour les marchés.
Ajout du paragraphe 22 : table des productions d'une exploitation.

Ce qui a changé entre v4.1 et v4.2 :

Paragraphe 5 : suppression du code race 87 "Programme Red Holstein x PR des Plaines", maintien dans la liste des codes races utilisés pour l'historique.
Paragraphe 16 : suppression code 051IPG, ajout gestion du département 51 à la base 008ARS.
Paragraphe 18.2 et 18.3 : ajout du VSE EQUA/CRE.

Ce qui a changé entre v4.2 et v4.3 :

Paragraphe 16 : suppression code 040IPG, ajout gestion du département 40 à la base 081ARS, ajout des correspondances autorisées entre un code émetteur et des codes créateurs.

Ce qui a changé entre v4.3 et v4.31 :

Paragraphe 9 : ajout du type d'exploitation 20 associé à chaque cause de mouvement.

Ce qui a changé entre v4.31 et v4.4 :

Paragraphe 9 : la cause de mouvement "X" est réservée aux données historiques et aux opérations de reprise.

Ce qui a changé entre v4.4 et v4.5 :

Paragraphe 11 : les 10 pays adhérents à l'Union Européenne à partir du 1^{er} mai 2004 sont mentionnés comme tel.

Ce qui a changé entre v4.5 et v4.6 :

Paragraphe 3 : mise à jour des documents de référence.
Paragraphe 4 : ajout du libellé court, pour édition sur le passeport, des types raciaux. Suppression du type racial 93.
Paragraphe 5 : suppression du code race "93", maintien dans la liste des codes races utilisés pour l'historique.
Paragraphe 7 : ajout raison sociale "SAS" = "Société par Actions Simplifiée".
Paragraphe 9 : fin de validité causes mouvement "G" et "T" à compter du 01/01/2005.
Paragraphe 17 : ajout des colonnes de répartition des codes "bâtiments poules pondeuses", indicatif de marque ovin/caprin, indicatif de marquage porcins par département.
Paragraphe 19 : création code réponse passeport "17" : seul un duplicata peut suivre un duplicata.
Paragraphe 22 : ajout codes pour les espèces de volailles.
Paragraphe 23 : ajout table de référence des codes filières d'une production.
Paragraphe 24 : ajout table de référence des modes d'élevage d'une production.

Ce qui a changé entre v4.7 et v4.82 :

Paragraphe 17 : finalisation de la table de référence des indicatifs de marque ovin/caprin par département.
Paragraphe 18 : ajout nouveaux codes VSE.
Paragraphe 19 : création code réponse passeport "16" : original interdit pour un animal échangé.
Paragraphe 22 : ajout code de regroupement "V" pour les espèces de volailles et "Z" pour les petits ruminants.
Ajout des VSE autorisant les codes espèces décrits.
Paragraphe 25 : ajout table de référence des catégories utilisées pour le recensement des ovins et des caprins.

Ce qui a changé entre v4.9 et v4.91 v4.92 :

Paragraphe 13 : suppression des codes "5" et "9" de la table des témoins d'utilisation des boucles. Précision sur l'utilisation des valeurs "2" et "4".

Paragraphe 14 : mise en conformité des libellés des types d'exploitation par rapport au CCOT exploitations/détenteurs.

Paragraphe 17 : changement tranche indicatif de marque ovin/caprin pour les départements 85 et 86 (fin de tranche 85 à 575009, début de tranche 86 à 575010. Ajout tranches indicatif de marquage pour les DOM.

Ajout tranches volailles pour tous les départements.

Paragraphe 18 : ajout des VSE IMOC, PICO, GROC et RACO.

Paragraphe 20 : ajout code fabricant.

Paragraphe 22 : ajout codes espèces pour chevaux, lapins, pisciculture, etc.

Paragraphe 25 : ajout table de référence des catégories utilisées pour le recensement des ovins et des caprins.

Ce qui a changé entre v5.0 et v5.1 :

Paragraphe 7 : ajout raisons sociales "AFP" = "Association Foncière Pastorale" et "GP" = "Groupement Pastoral".

Paragraphe 9 : évolution de la table des causes mouvements en lien avec la mise en place des estives.

Paragraphe 26 : ajout table de référence des codes repères pour les ovins et les caprins.

Ce qui a changé entre v5.1 et v5.2 :

Paragraphe 16 : suppression code 064IPG, ajout gestion du département 64 à la base 081ARS, ajout des correspondances autorisées entre un code émetteur et des codes créateurs.

Paragraphe 17 : ajout pour information des tranches d'indicatif de marquage ovins/caprins attribués à Mayotte.

Ajout tranche de numéros bovins et ovins/caprins réservées à l'Institut de l'Elevage pour les tests de repères.

Ajout code NORMABEV.

Paragraphe 26 : ajout de codes dans la table de référence des codes repères pour les ovins et les caprins.

Ce qui a changé entre v5.2 et v5.3 :

Paragraphe 7 : ajout raison sociale "SCL" = "Société Civile Laitière".

Paragraphe 11 : les 2 pays adhérents à l'Union Européenne à partir du 1^{er} janvier 2007 sont mentionnés comme tel.

Paragraphe 13 : le libellé des codes utilisation de boucles est limité à 60 caractères : modification du libellé du code 2.

Paragraphe 18 : ajout du VSE ASSO.

Paragraphe 27 : création table de référence des types d'identifiant.

Paragraphe 28 : création table de référence des types de numéros et leur lien avec les types d'identifiant.

Paragraphe 29 : création table de référence des témoins de naissance d'un bovin.

Paragraphe 30 : table des codes réponse à une demande de rebouclage ovin/caprin.

Ce qui a changé entre v5.3 et v5.4 :

Paragraphe 16 : ajout de codes créateurs associé au code émetteur "000PFO", dans le cadre du changement fonctionnel du circuit des notifications des OPCOM par le point focal PF1.

Paragraphe 19 : libellés des codes retour sont ramenés à 60 caractères maximum.

Paragraphe 26 : ajout de codes dans la table de référence des codes repères pour les ovins et les caprins.

Paragraphe 29 : ajout libellé des témoins de naissance, à 60 caractères maximum.

Ce qui a changé entre v5.4 et v5.5 :

Paragraphe 28 : ajout type de numéro AGRSA "Agrément Sanitaire".

Ce qui a changé entre v5.5 et v5.6 :

Paragraphe 28 : modification code AGRIN et AGRIT.

Ce qui a changé entre v5.6 et v5.7 :

Paragraphe 11 : mise à jour table des codes pays.

Paragraphe 18 : création VSE ABAT/INV.

Paragraphe 29 : ajout libellés courts.

Ce qui a changé entre v5.7 et v5.8 :

Paragraphe 11 : mise à jour table des codes pays (ajout St Martin et St Bartélémy).

Paragraphe 18 : création VSE ABAT/MOD, ABAT/INF, ERRE/ECQ et ERRE/REL.

Paragraphe 26 : mise à jour table des "codes modèles de boucles ovines / caprines"

Paragraphe 29 : ajout témoin de naissance 7.

Paragraphe 31 : ajout témoins de calcul de la date de fin de vie du bovin.

Ce qui a changé entre v5.8 et v5.9 :

Paragraphe 5 : création code race "Bruna d'Andora".

Paragraphe 17 : ajout de tranches de numéros poules pondeuses.

Paragraphe 18 : suppression VSE ERRE/REL.

Ce qui a changé entre v5.9 et v5.91 :

Paragraphe 3 : mise à jour des documents de référence.

Paragraphe 5 : modification libellé code race 70 "Bruna d'Andorra".

Paragraphe 32 : ajout table de référence des types de repères ovins et caprins.

Ce qui a changé entre v5.91 et v5.92 :

Paragraphe 16 : Suppression code émetteur "024IPG". Ajout code créateur "024IPG" pour le code émetteur "081ARS".

Paragraphe 19 : modification code refus 41.

Ce qui a changé entre v5.92 et v5.93 :

Paragraphe 4 : modification libellé long code race 37 "Raço di Biou".

Paragraphe 5 : modification libellé code race 37 "Raço di Biou".

Ce qui a changé entre V6.0 et v6.2 :

Paragraphe 16 : Suppression code émetteur "087IPG". Ajout code créateur "087IPG" pour le code émetteur "081ARS".

Paragraphe 20 : ajout code fabricant "H".

Ce qui a changé entre v6.2 et v6.3 :

Paragraphe 16 : Suppression code émetteur "008ARS". Ajout codes créateur "008IPG" et "051IPG" pour le code émetteur "025ARS".

Paragraphe 17 : ajout d'une tranche d'indicatif de marquage ovins/caprins attribuée à 076IPG.

Ce qui a changé entre v6.3 et v6.4 :

Paragraphe 16 : Suppression code émetteur "028IPG" et "041IPG". Ajout codes créateur "028IPG" et "041IPG" pour le code émetteur "014ARS".

Paragraphe 16 : ajout code OVINFOS.

Paragraphe 17 : ajout code OVINFOS.

Paragraphe 20 : ajout code fabricant "I" et "J".

Ce qui a changé entre v6.4 et v6.5 :

Paragraphe 16 : Suppression code émetteur "046IPG". Ajout codes créateur "046IPG" pour le code émetteur "081ARS".

Ce qui a changé entre v6.5 et v6.6 :

Paragraphe 4 : Modification libellé type racial 19 : devient « Pie Rouge ».

Paragraphe 5 : Modification libellé code race 19 : devient « Pie Rouge ».

Paragraphe 18 : Ajout VSE EXP2/INV.

Ce qui a changé entre v6.6 et v6.7 :

Paragraphe 13 : Ajout du code 6 pour le témoin d'utilisation des boucles

Paragraphe 30 : Suppression du code 30 en réponse à une demande de rebouclage ovin/caprin

Paragraphe 32 : Ajout type de commande I5

Ce qui a changé entre v6.7 et v6.8 :

Paragraphe 17 : Ajout de tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses

Ce qui a changé entre v6.8 et v6.9 :

Paragraphe 20 : Modification du libellé du code fabricant F de « Réserve département de la Manche » en « Reprise Historique »

Ce qui a changé entre v6.9 et v7.0 :

Paragraphe 7 : mise à niveau de la table des codes civilité par rapport aux codifications de l'AFNOR. Ajout de la raison sociale « SCP ».

Paragraphe 16 : modification du libellé de 014ARS et de 049ARS.

Paragraphe 18 : mise à jour des correspondances entre code et type de VSE.

Paragraphe 31 : ajout du libellé BDNI sur 60 caractères maximum.

Paragraphe 17 : Ajout de tranches d'indicatifs de marquage ovins caprins

Ce qui a changé entre v7.0 et v7.1 :

Paragraphe 7 : Correction du libellé SARL = Sté à Responsab. Limitée (sans Anonyme). Modification des règles pour Société : SOC = Société en CRE/MOD et STE est autorisé en mode MOD uniquement. Suppression du surligné gris pour SCP (nouveau – non interdit en création comme le précise la légende)

Paragraphe 11 : Corrections des insertions intempestives de « Royaume-Uni » pour certains pays

Ce qui a changé entre v7.1 et v7.2 :

Correction du paragraphe « Ce qui a changé entre v7.0 et v7.1 ».

Paragraphe 16 : Modification du code émetteur du Point focal 000PFO en PFOC01 et Dédoublonnage du code émetteur NORMABEV en NORM01 et NORM02.

Ce qui a changé entre v7.2 et v7.3 :

Paragraphe 16 : Suppression des codes émetteur "073IPG" et "074IPG" et création du nouveau code émetteur "074ARS". Ajout codes créateur "073IPG" et "074IPG" pour le code émetteur "074ARS".

Ce qui a changé entre v7.3 et v7.4 :

Paragraphe 16 : Suppression des codes émetteur "042IPG" et "069IPG" et création du nouveau code émetteur "042ARS". Ajout codes créateur "042IPG" et "069IPG" pour le code émetteur "042ARS".

Ce qui a changé entre v7.4 et v7.5 :

Paragraphe 16 : Suppression des codes émetteur "004IPG", "005IPG", "006IPG" et "013IPG" et création du nouveau code émetteur "013ARS". Ajout codes créateur "004IPG", "005IPG", "006IPG", "013IPG", "083IPG", "084IPG" pour le code émetteur "013ARS".

Ce qui a changé entre v7.5 et v7.6 :

Paragraphe 17 : Ajout de tranches d'indicatifs de marquage ovins caprins

Ce qui a changé entre v7.6 et v7.7 :

Paragraphe 7 : ajout de la raison sociale « EIRL ».

Paragraphe 11 : création d'une nouvelle colonne « Pays avec échange » pour caractériser les pays avec maintien de l'identification animal d'origine. Cela concerne les pays de l'UE et la Suisse.

La Croatie, adhérente à l'Union Européenne à partir du 1^{er} juillet 2013 est mentionnée comme tel.

Paragraphe 22 : ajout codes pour les espèces de camélidés et autres bovidés.

Ce qui a changé entre v7.7 et v7.8 :

Paragraphe 16 : ajout code émetteur « 976IPG » pour le département Mayotte.



Systeme d'Information de l'Identification Animale

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

Paragraphe 17 : ajout du code créateur « 976IPG» avec les tranches correspondantes (poules pondeuses, site porcin, exploitations)



Système d'Information de l'Identification Animale

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

Ce qui a changé entre v7.8 et v7.9 :

Paragraphe 16 : Suppression des codes émetteur "007IPG" et "026IPG". Ajout codes créateur "007IPG" et "026IPG" pour le code émetteur "042ARS".

Ce qui a changé entre v7.9 et v8.0 :

Paragraphe 20 : Ajout de trois nouveaux codes fabricants K, L et M.

Ce qui a changé entre v8.0 et v8.1 :

Paragraphe 4 : Ajout du code type racial 90 Zébu.

Paragraphe 22 : Suppression du code espèce T.

Paragraphe 28 : Ajout de l'association avec N°CEM

1 Présentation du document

Ce document recense un ensemble de tables dites « tables de référence ». Ces tables sont de fait décrites pour la plupart dans différents cahiers des charges de terrain ou informatique. Chaque composante du Système d'Information de l'Identification Animale est amenée à un moment ou l'autre à s'appuyer sur ces tables pour effectuer ses contrôles. Aussi nous a-t-il semblé intéressant de les regrouper en un seul document.

Chaque table est décrite dans ce qui suit sous forme de deux tableaux :

- un premier rappelle la signification et l'emploi de la rubrique codifiée, sa structure lorsqu'elle fait l'objet d'une définition nationale, le document de référence pour le contenu
- un second tableau fournit la liste des valeurs constituant la table

2 Validité des valeurs

Pour un certain nombre de tables, les valeurs sont dépendantes d'une réglementation, et valides pendant une période de temps donné.

Pour ces tables, deux dates sont indiquées :

- Une date « valide à partir de »
- Une date « valide jusqu'en ».

L'absence de l'une des deux dates indique qu'il n'y a pas de butée « à partir de » ou « jusqu'en ».

L'absence simultanée des 2 dates indique que la valeur est valable sans considération de période.

Arbitrairement, afin de prendre en compte le décalage naturel qui existe sur le terrain entre départements au moment de la mise en place d'une nouvelle réglementation, nous avons fixé au :

01/01/1998 la date de mise en application au plus tôt du CCOT v2.0f

01/01/1999 la date de mise en application au plus tard du CCOT v2.0f

01/07/2004 la date de mise en application au plus tôt du CCOT v3.01

09/07/2005 la date de mise en application au plus tôt de l'arrêté ovins/caprins du 19 décembre 2005 et de son annexe

3 Documents de référence

Plusieurs documents servent de référence pour la fixation des valeurs des différentes tables.

- [Doc1] Cahier des Charges des Opérations de Terrain v1.4a de juin 1995
- [Doc2] Cahier des Charges des Opérations de Terrain v2.1 du 3 mai 2000
- [Doc3] Cahier des Charges Informatique de l'I.P.G. v1.0 de mars 1995
- [Doc4] Cahier des Charges Informatique de la période transitoire v3.0 de juin 1998
- [Doc5] Description des tables de référence du SIG du 17/05/1999
- [Doc6] Table des codes pays ISO 3166 :2007
- [Doc7] Règlement (CE) n°2629/97
- [Doc8] SIIB – Cahier des Charges des évolutions des logiciels locaux – IE/SIIB/BF/003 v1.0
- [Doc9] Cahier des Charges Informatique du fichier de commande au fabricant v05.4 du 02/02/2006
- [Doc10] Cahier des Charges ECB rév 1.21 du 15/02/2000
- [Doc11] SIIB – Fonctionnalités et règles de gestion de la Base de Données Nationale – IE/SIIB/BP/008 v2.0
- [Doc12] SIIB – Cahier des charges de la notification informatique des marchés – IE/SIIB/BF/002 v1.0
- [Doc13] SIIB – Cahier des charges de la notification informatique des Opérateurs Commerciaux
- [Doc14] SIIB – Cahier des charges pour la fourniture de l'inventaire bovin d'une exploitation au format VSE – IE/SIIB/BP/086 v1.0
- [Doc15] SIIB – Cahier des Charges des évolutions des logiciels locaux – IE/SIIB/BP/116 v1.0
- [Doc16] Directive 92/102/CEE du Conseil du 27 Novembre 1992 concernant l'identification et l'enregistrement des animaux et directive 97/12/CEE du conseil du 17 mars 1997 portant modification et mise à jour de la directive 64/432/CEE relative à des problèmes de police sanitaires en matière d'échanges intracommunautaires d'animaux des espèces bovines et porcines.
- [Doc17] Directive 2002/04/CEE de la Commission du 30 janvier 2002 concernant l'enregistrement des établissements d'élevage de poules pondeuses relevant de la directive 1999/74/CEE.
- [Doc18] Règlement (CE) 21/2004 relatif à l'identification des ovins et des caprins.
- [Doc19] Cahier des charges de l'enregistrement des exploitations et des détenteurs.
- [Doc20] Cahier des Charges des Opérations de Terrain v3.01 du 30 juin 2004
- [Doc21] Annexe de l'arrêté du 19 décembre 2005 relatif à l'Identification Ovine et Caprine
- [Doc22] SIIA – Cahier des Charges des évolutions des logiciels locaux – IE/SIIB/BP/124 v1.0
- [Doc23] SIIA – Cahier des Charges des évolutions des logiciels locaux – IE/SIIB/BP/141 v1.0
- [Doc24] SIIA – Cahier des Charges des évolutions des logiciels locaux – IE/SIIB/BP/156 v1.0
- [Doc25] MNIOC – Tables de référence

4 Table des « types raciaux bovins »

Définition – cas d'emploi	
Structure	code type racial sur 2 chiffres libellé long sur 40 caractères
Référence	[Doc1] , [Doc20]

Code Type Racial	Libellé court (édition passeport)	Libellé long
00	Inconnu	Race inconnue
10	Bison	BISON
12	Abondance	ABONDANCE
14	Aubrac	AUBRAC
15	Jersiaise	JERSIAISE
17	Angus	ANGUS
18	Ayrshire	AYRSHIRE
19	Pie Rouge	PIE ROUGE
20	Buffle	BUFFLE
21	Brune	BRUNE
23	Salers	SALERS
24	Bazadaise	BAZADAISE
25	Blanc Bleu	BLANC BLEU
26	Bordelaise	BORDELAISE
29	Bretonne P.N.	BRETONNE PIE NOIRE
30	Aurochs	AUROCHS RECONSTITUE
31	Tarentaise	TARENTEAISE
32	Chianina	CHIANINA
33	Lourdaise	LOURDAISE
34	Limousine	LIMOUSINE
35	Simmental Fr.	SIMMENTAL FRANCAISE
36	Corse	CORSE
37	Raco di Biou	Raço DI BIOU
38	Charolaise	CHAROLAISE
39	Croise	Croisé
41	Rouge d Pres	ROUGE DES PRES
42	Dairy Short.	DAIRY SHORTHORN
43	Armoricaïne	ARMORICAINE
44	Divers Lait	Autres races traites étrangères
45	South Devon	SOUTH DEVON
46	Montbéliarde	MONTBELIARDE

Code Type Racial	Libellé court (édition passeport)	Libellé long
48	Divers Viande	Autres races allaitantes étrangères
49	Marchigiana	MARCHIGIANA
51	De Combat	DE COMBAT (ESPAGNOLE BRAVA)
52	Bleue Du Nord	BLEUE DU NORD
53	Villard Lans	VILLARD DE LANS
54	N' Dama	N' DAMA
55	Creole	CREOLE
56	Normande	NORMANDE
57	Vosgienne	VOSGIENNE
58	Maraichine	MARAICHINE
61	Bearnaise	BEARNAISE
63	Rouge Flamande	ROUGE FLAMANDE
65	Ferrandaïse	FERRANDAISE
66	Prim'Holstein	PRIM' HOLSTEIN
69	Froment Leon	FROMENT DU LEON
71	Parthenaise	PARTHENAISE
72	Gasconne	GASCONNE
73	Galloway	GALLOWAY
74	Guernesey	GUERNESEY
75	Piemontaise	PIEMONTAISE
76	Nantaise	NANTAISE
77	Mirandaïse	MIRANDAISE (Gasconne aréolée)
78	Gelbvieh	GELBVIEH
79	Blonde Aquit.	BLONDE D'AQUITAINE
81	Brahma	BRAHMA
82	Herens	HERENS
85	Hereford	HEREFORD
86	Highland Cattle	HIGHLAND CATTLE
88	Saosnoise	SAOSNOISE
90	Zebu	ZEBU
92	Canadienne	CANADIENNE
95	Inra 95	INRA 95
97	Casta	CASTA (AURE et ST GIRON)

Types raciaux supprimés mais pouvant encore exister dans l'historique :

Code Type Racial	Libellé court (édition passeport)	Libellé long
93	Coopelso 93	COPELSO 93

5 Table des « codes races génétiques bovins »

Définition – cas d'emploi	Définition des codes races génétiques
Structure	N2
Référence	[Doc10]

Code	Libellé long
10	BISON
12	ABONDANCE
14	AUBRAC
15	JERSIAISE
17	ANGUS
18	AYRSHIRE
19	PIE ROUGE
20	BUFFLE
21	BRUNE
23	SALERS
24	BAZADAISE
25	BLANC BLEU
26	BORDELAISE
29	BRETONNE PIE NOIRE
30	AUROCHS RECONSTITUE
31	TARENTEISE
32	CHIANINA
33	LOURDAISE
34	LIMOUSINE
35	SIMMENTAL FRANCAISE
36	CORSE
37	Raço DI BIOU
38	CHAROLAISE
39	METIS (divers produits de croisements hors programmes agréés)
40	¾ Montbéliarde
41	ROUGE DES PRES
42	DAIRY SHORTHORN
43	ARMORICAINE
44	Autres races traites étrangères
45	SOUTH DEVON
46	MONTBELIARDE
48	Autres races allaitantes étrangères
49	MARCHIGIANA
50	¾ Normande
51	DE COMBAT (ESPAGNOLE BRAVA)
52	BLEUE DU NORD
53	VILLARD DE LANS
54	N' DAMA
55	CREOLE
56	NORMANDE
57	VOSGIENNE
58	MARAICHINE
60	¾ Prim' Holstein
61	BEARNAISE
63	ROUGE FLAMANDE
65	FERRANDAISE
66	PRIM' HOLSTEIN
67	Programme Fédération Européenne Pie Rouge

Code	Libellé long
69	FROMENT DU LEON
70	BRUNA D'ANDORRA
71	PARTHENAISE
72	GASCONNE
73	GALLOWAY
74	GUERNESEY
75	PIEMONTAISE
76	NANTAISE
77	MIRANDAISE (Gasconne aréolée)
78	GELBVIEH
79	BLONDE D'AQUITAINE
81	BRAHMA
82	HERENS
84	Programme UMOTEST Red Holstein x Montbéliarde
85	HEREFORD
86	HIGHLAND CATTLE
88	SAOSNOISE
91	Programme Red Holstein x Abondance
92	CANADIENNE
95	INRA 95
97	CASTA (AURE et ST GIRONS)

Codes race supprimés mais pouvant encore exister dans l'historique :

Code	Libellé long
16	UALC SOUCHE OPTIMALE
22	BRUNE SUISSE
27	BRUNE DIVERS
28	SIMMENTHAL
47	UALC SOUCHE MAXIMALE
59	PIE ROUGE CONTINENTALE
62	FLECKVIEH
68	FRISONNE HOLSTEIN
83	HOLSTEIN FRIESIAN
87	Programme Red Holstein x PR des Plaines
89	PIE ROUGE HOLLANDAISE
93	COOPELSO 93
94	ROUGE DANOISE
96	ROUGE DES FLANDRES
98	HOLSTEIN RED FRIESAN
99	DIVERS IMPORTATIONS

6 Table des « codes demande pour édition de passeport bovin »

Définition – cas d'emploi	A chaque édition de passeport, comme au niveau de la demande faite à la Base de Données Nationale un code édition précise le pourquoi de la demande ou de l'édition
Structure	2 numériques
Référence	[Doc4]

Code	Libellé long
0	passeport original
1	duplicata
2	réédition cause modification sur le sexe
3	réédition cause modification sur le type racial du sujet
4	réédition cause modification sur la date de naissance
5	réédition cause doublon sur le numéro de travail
6	réédition cause majeure
7	réédition cause modification de l'État Civil Bovin
8	réédition suite à échange
9	réédition autres causes

7 Table des « codes abrégés pour la situation civile ou la raison sociale »

Définition – cas d'emploi	Utilisé dans les éditions de coordonnées d'exploitation ou de détenteur
Structure	VA4
Référence	[Doc3] , [Doc5]

En grisé, les codes qui deviennent interdits en création de nouvelles données. Ils sont encore tolérés pour la mise à jour des données historiques, en attendant leur interdiction définitive.

Code	Libellé long	Validité
ASS.	Association	CRE / MOD
CAT	CAT	CRE / MOD
CUMA	Coop Utilisation Matériel Agri	CRE / MOD
EARL	Exploitation Agri Resp Limitée	CRE / MOD
EIRL	Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limité	CRE/MOD
ETS	Entreprise	MOD
ENTR	Entreprise	CRE / MOD
GAEC	Grpt Agri. Exploitation Commun	CRE / MOD
GIE	Groupement Intérêt Economique	CRE / MOD
M	Monsieur	CRE / MOD
MR	Monsieur	MOD
M.ME	Monsieur & Madame	CRE / MOD
MLE	Mademoiselle	MOD
MLLE	Mademoiselle	CRE / MOD
MM	Messieurs	CRE / MOD
MRS	Messieurs	MOD
MME	Madame	CRE / MOD
SA	Société Anonyme	CRE / MOD

Code	Libellé long	Validité
SARL	Sté à Responsab. Limitée	CRE / MOD
SCA	SCA	CRE / MOD
SCEA	Société Civile Exploitat. Agri	CRE / MOD
SCEL	Ste Civ. D'Expl. Lait.	CRE / MOD
SCI	Société Civile	CRE / MOD
SEA	SEA	CRE / MOD
SEF	SEF	CRE / MOD
SICA	SICA	CRE / MOD
STE	Société	MOD
SOC	Société	CRE / MOD
EPL	EPL	CRE / MOD
GFA	GFA	CRE / MOD
STEF	Société de Fait	CRE / MOD
VVE	Veuve	CRE / MOD
MMES	Mesdames	CRE / MOD
GAPE	G.A.P.E.C.	CRE / MOD
INDI	Indivision	CRE / MOD
COEX	Co-exploitation	CRE / MOD
EURL	Exploitation Unipersonnelle à Responsabilité Limitée	CRE / MOD
COOP	Coopérative	CRE / MOD
CEQU	Centre Equestre	CRE / MOD
MAIR	Mairie	CRE / MOD
CIA	Centre d'Insémination Artificielle	CRE / MOD
LEPA	Lycée d'Enseignement Général Professionnel Agricole	CRE / MOD
SNC	Société en Nom Collectif	CRE / MOD
SAS	Société par Actions Simplifiée	CRE / MOD
AFP	Association Foncière Pastorale	CRE / MOD
GP	Groupement Pastoral	CRE / MOD
SCL	Société Civile Laitière	CRE / MOD
SCP	Société Civile Professionnelle	CRE / MOD
AUTR	Autres raisons sociales ou civilités	CRE / MOD

8 Table des « codes sexe »

Définition – cas d'emploi	Utilisé dans les tables animaux
Structure	N1
Référence	[Doc3]

Code	Libellé long
1	Mâle
2	Femelle

9 Table des « causes mouvement de bovins »

Définition – cas d'emploi	Les codes de mouvement permettent de retrouver le sens d'un mouvement dans une notification
Structure	A1
Référence	[Doc1] , _Hlk451652870[Doc13] , [Doc20]

Code	Libellé long	Valide à partir de	Valide jusqu'en	Type d'exploitation associé
A	Entrée par Achat			10
B	Sortie pour Boucherie			10
C	Sortie pour auto-Consommation			10
D	Sortie pour Don		01/01/1999	
E	Sortie pour Elevage ou vente			10
F	Entrée dans un centre de rassemblement (type 31)			31
G	Entrée dans une exploitation de négoce (type 34)		31/12/2004	34
H	Sortie pour prêt ou pension	01/01/1998		10
H	Sortie pour héritage		01/01/1999	
J	Sortie pour estives	01/01/2006		10
J	Entrée en retour d'estives	01/01/2006		10
J	Entrée en estives	01/01/2006		20
J	Sortie de l'estive	01/01/2006		20
L	Entrée par Location		01/01/1999	
L	Sortie pour location		01/01/1999	
M	Sortie pour Mort			10, 31, 34
N	Entrée par Naissance			10
P	Entrée par Prêt ou Pension			10
P	Sortie pour Prêt ou Pension		01/01/1999	
S	Sortie d'un centre de rassemblement (type 31)			31
T	Sortie d'une exploitation de négoce (type 34)		31/12/2004	34
U	Sortie pour Multipropriété		01/01/1999	
X	Autre cause d'entrée ou de sortie	Réservé reprise	Réservé reprise	

10 Table des « codes limitation de mouvement »

Définition – cas d'emploi	Explicite pour une exploitation ou un animal les raisons d'une limitation de mouvement éventuelle
Structure	N1
Référence	D.G.A.L.

Code	Libellé long
0	Pas de limitation de mouvement
1	Limitation de mouvement pour raisons sanitaires
2	Limitation de mouvement pour raisons administratives
3	Limitation de mouvement pour raisons sanitaire et administrative

11 Table des « codes pays »

Définition – cas d'emploi	Dans tous les identifiants d'animaux ou d'exploitation, ce code identifie le pays qui a attribué le numéro
Structure	2 alphabétiques
Référence	[Doc6] , [Doc7]

Principe :

Pour les pays hors CE, prendre la norme ISO 3166 :2007 [\[Doc6\]](#)

Pour les pays CE, prendre le règlement (CE) n°2629/97 [\[Doc7\]](#)

Pays adhérents au 01/05/2004
Pays adhérents au 01/01/2007
Mise à jour tables ISO 3166 :2007
Pays adhérent au 01/07/2013

Code pays ISO modifié par CE	Pays CE	Pays avec échange	Code ISO 3 caractères	Code ISO numérique	Libellé long
AF	Non	Non	AFG	004	AFGHANISTAN
ZA	Non	Non	ZAF	710	AFRIQUE DU SUD
AL	Non	Non	ALB	008	ALBANIE
DZ	Non	Non	DZA	012	ALGERIE
DE	Oui	Oui	DEU	276	ALLEMAGNE
AD	Non	Non	AND	020	ANDORRE
AO	Non	Non	AGO	024	ANGOLA
AI	Non	Non	AIA	660	ANGUILLA
AQ	Non	Non	ATA	010	ANTARCTIQUE
AG	Non	Non	ATG	028	ANTIGUA-ET-BARBUDA
AN	Non	Non	ANT	530	ANTILLES NEERLANDAISES
SA	Non	Non	SAU	682	ARABIE SAOUDITE
AR	Non	Non	ARG	032	ARGENTINE
AM	Non	Non	ARM	051	ARMENIE
AW	Non	Non	ABW	533	ARUBA
AU	Non	Non	AUS	036	AUSTRALIE
AT	Oui	Oui	AUT	040	AUTRICHE
AZ	Non	Non	AZE	031	AZERBAIDJAN
BS	Non	Non	BHS	044	BAHAMAS
BH	Non	Non	BHR	048	BAHREIN
BD	Non	Non	BGD	050	BANGLADESH
BB	Non	Non	BRB	052	BARBADE
BY	Non	Non	BLR	112	BELARUS
BE	Oui	Oui	BEL	056	BELGIQUE
BZ	Non	Non	BLZ	084	BELIZE
BJ	Non	Non	BEN	204	BENIN
BM	Non	Non	BMU	060	BERMUDES
BT	Non	Non	BTN	064	BHOUTAN
BO	Non	Non	BOL	068	BOLIVIE
BA	Non	Non	BIH	070	BOSNIE-HERZEGOVINE
BW	Non	Non	BWA	072	BOTSWANA
BV	Non	Non	BVT	074	BOUVET, ILE
BR	Non	Non	BRA	076	BRESIL

Code pays ISO modifié par CE	Pays CE	Pays avec échange	Code ISO 3 caractères	Code ISO numérique	Libellé long
BN	Non	Non	BRN	096	BRUNEI DARUSSALAM
BG	Oui	Oui	BGR	100	BULGARIE
BF	Non	Non	BFA	854	BURKINA FASO
BI	Non	Non	BDI	108	BURUNDI
KY	Non	Non	CYM	136	CAIMANES, ILES
KH	Non	Non	KHM	116	CAMBODGE
CM	Non	Non	CMR	120	CAMEROUN
CA	Non	Non	CAN	124	CANADA
CV	Non	Non	CPV	132	CAP-VERT
CF	Non	Non	CAF	140	CENTRAFRICAINE, REPUBLIQUE
CL	Non	Non	CHL	152	CHILI
CN	Non	Non	CHN	156	CHINE
CX	Non	Non	CXR	162	CHRISTMAS, ILE
CY	Oui	Oui	CYP	196	CHYPRE
CC	Non	Non	CCK	166	COCOS (KEELING), ILES
CO	Non	Non	COL	170	COLOMBIE
KM	Non	Non	COM	174	COMORES
CG	Non	Non	COG	178	CONGO
CD	Non	Non	COD	180	CONGO, REBUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CK	Non	Non	COK	184	COOK, ILES
KR	Non	Non	KOR	410	COREE, REPUBLIQUE DE
KP	Non	Non	PRK	408	COREE, REPUBLI. POPUL. DEMOCR.
CR	Oui	Oui	CRI	188	COSTA RICA
CI	Non	Non	CIV	384	COTE D'IVOIRE
HR	Non	Non	HRV	191	CROATIE
CU	Non	Non	CUB	192	CUBA
DK	Oui	Oui	DNK	208	DANEMARK
DJ	Non	Non	DJI	262	DJIBOUTI
DO	Non	Non	DOM	214	DOMINICAINE, REPUBLIQUE
DM	Non	Non	DMA	212	DOMINIQUE
EG	Non	Non	EGY	818	EGYPTE
SV	Non	Non	SLV	222	EL SALVADOR
AE	Non	Non	ARE	784	EMIRATS ARABES UNIS
EC	Non	Non	ECU	218	EQUATEUR
ER	Non	Non	ERI	232	ERYTHREE
ES	Oui	Oui	ESP	724	ESPAGNE
EE	Oui	Oui	EST	233	ESTONIE
US	Non	Non	USA	840	ETAT-UNIS
ET	Non	Non	ETH	231	ETHIOPIE
FK	Non	Non	FLK	238	FALKLAND, ILES (MALVINAS)
FO	Non	Non	FRO	234	FEROE, ILES
FJ	Non	Non	FJI	242	FIDJI
FI	Oui	Oui	FIN	246	FINLANDE
FR	Oui	Oui	FRA	250	FRANCE
FX	Non	Non	FXX	249	FRANCE METROPOLITAINE
GA	Non	Non	GAB	266	GABON
GM	Non	Non	GMB	270	GAMBIE
GE	Non	Non	GEO	268	GEORGIE
GS	Non	Non	SGS	239	GEORGIE SUD, ILES SANDWICH SUD

Code pays ISO modifié par CE	Pays CE	Pays avec échange	Code ISO 3 caractères	Code ISO numérique	Libellé long
GH	Non	Non	GHA	288	GHANA
GI	Non	Non	GIB	292	GIBRALTAR
EL	Oui	Oui	GRC	300	GRECE
GD	Non	Non	GRD	308	GRENADE
GL	Non	Non	GRL	304	GROENLAND
GP	Non	Non	GLP	312	GAUELOUPE
GU	Non	Non	GUM	316	GUAM
GT	Non	Non	GTM	320	GUATEMALA
GN	Non	Non	GIN	324	GUINEE
GW	Non	Non	GNB	624	GUINEE-BISSAU
GQ	Non	Non	GNQ	226	GUINEE EQUATORIALE
GY	Non	Non	GUY	328	GUYANA
GF	Non	Non	GUF	254	GUYANNE FRANCAISE
HT	Non	Non	HTI	332	HAITI
HM	Non	Non	HMD	334	HEARD ET ILES MCDONALD, ILE
HN	Non	Non	HND	340	HONDURAS
HK	Non	Non	HKG	344	HONG-KONG
HU	Oui	Oui	HUN	348	HONGRIE
UM	Non	Non	UMI	581	ILES MINEURES ELOIGNEES USA
VG	Non	Non	VGB	092	ILES VIERGES (BRITANNIQUES)
VI	Non	Non	VIR	850	ILES VIERGES (E.-U.)
IN	Non	Non	IND	356	INDE
ID	Non	Non	IDN	360	INDONESIE
IR	Non	Non	IRN	364	IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')
IQ	Non	Non	IRQ	368	IRAQ
IE	Oui	Oui	IRL	372	IRLANDE
IS	Non	Non	ISL	352	ISLANDE
IL	Non	Non	ISR	376	ISRAEL
IT	Oui	Oui	ITA	380	ITALIE
JM	Non	Non	JAM	388	JAMAIQUE
JP	Non	Non	JPN	392	JAPON
JO	Non	Non	JOR	400	JORDANIE
KZ	Non	Non	KAZ	398	KAZAKHSTAN
KE	Non	Non	KEN	404	KENYA
KG	Non	Non	KGZ	417	KIRGHIZISTAN
KI	Non	Non	KIR	296	KIRIBATI
KW	Non	Non	KWT	414	KOWEIT
LA	Non	Non	LAO	418	LAO, REPUBLIQUE DEMOCR. POPUL.
LS	Non	Non	LSO	426	LESOTHO
LV	Oui	Oui	LVA	428	LETTONIE
LB	Non	Non	LBN	422	LIBAN
LR	Non	Non	LBR	430	LIBERIA
LY	Non	Non	LBY	434	LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE
LI	Non	Non	LIE	438	LIECHTENSTEIN
LT	Oui	Oui	LTU	440	LITUANIE
LU	Oui	Oui	LUX	442	LUXEMBOURG
MO	Non	Non	MAC	446	MACAO
MG	Non	Non	MDG	450	MADAGASCAR
MY	Non	Non	MYS	458	MALAISIE
MW	Non	Non	MWI	454	MALAWI

Code pays ISO modifié par CE	Pays CE	Pays avec échange	Code ISO 3 caractères	Code ISO numérique	Libellé long
MV	Non	Non	MDV	462	MALDIVES
ML	Non	Non	MLI	466	MALI
MT	Oui	Oui	MLT	470	MALTE
MP	Non	Non	MNP	580	MARIANNES DU NORD, ILES
MA	Non	Non	MAR	504	MAROC
MH	Non	Non	MHL	584	MARSHALL, ILES
MK	Non	Non	MKD	807	MACEDOINE, ANCIENNE REP. YUGOSLAVE DE
MQ	Non	Non	MTQ	474	MARTINIQUE
MU	Non	Non	MUS	480	MAURICE
MR	Non	Non	MRT	478	MAURITANIE
YT	Non	Non	MYT	175	MAYOTTE
MX	Non	Non	MEX	484	MEXIQUE
FM	Non	Non	FSM	583	MICRONESIE (ETATS FEDERES DE)
MC	Non	Non	MCO	492	MONACO
MD	Non	Non	MDA	498	MOLDOVA, REPUBLIQUE DE
MN	Non	Non	MNG	496	MONGOLIE
ME	Non	Non	MNE	499	MONTENEGRO
MS	Non	Non	MSR	500	MONTSERRAT
MZ	Non	Non	MOZ	508	MOZAMBIQUE
MM	Non	Non	MMR	104	MYANMAR
NA	Non	Non	NAM	516	NAMIBIE
NR	Non	Non	NRU	520	NAURU
NP	Non	Non	NPL	524	NEPAL
NI	Non	Non	NIC	558	NICARAGUA
NE	Non	Non	NER	562	NIGER
NG	Non	Non	NGA	566	NIGERIA
NU	Non	Non	NIU	570	NIOUE
NF	Non	Non	NFK	574	NORFOLK, ILE
NO	Non	Non	NOR	578	NORVEGE
NC	Non	Non	NCL	540	NOUVELLE-CALEDONIE
NZ	Non	Non	NZL	554	NOUVELLE-ZELANDE
IO	Non	Non	IOT	086	OCEAN INDIEN, TERRIT. BRITANN.
OM	Non	Non	OMN	512	OMAN
UG	Non	Non	UGA	800	OUGANDA
UZ	Non	Non	UZB	860	OUZBEKISTAN
PK	Non	Non	PAK	586	PAKISTAN
PW	Non	Non	PLW	585	PALAU
PA	Non	Non	PAN	591	PANAMA
PG	Non	Non	PNG	598	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
PY	Non	Non	PRY	600	PARAGUAY
NL	Oui	Oui	NLD	528	PAYS-BAS
PE	Non	Non	PER	604	PEROU
PH	Non	Non	PHL	608	PHILIPPINES
PN	Non	Non	PCN	612	PITCAIRN
PL	Oui	Oui	POL	616	POLOGNE
PF	Non	Non	PYF	258	POLYNESIE FRANCAISE
PR	Non	Non	PRI	630	PORTO RICO
PT	Oui	Oui	PRT	620	PORTUGAL
QA	Non	Non	QAT	634	QATAR

Code pays ISO modifié par CE	Pays CE	Pays avec échange	Code ISO 3 caractères	Code ISO numérique	Libellé long
RE	Non	Non	REU	638	REUNION
RO	Oui	Oui	ROM	642	ROUMANIE
UK	Oui	Oui	GBR	826	ROYAUME-UNI
RU	Non	Non	RUS	643	RUSSIE, FEDERATION DE
RW	Non	Non	RWA	646	RWANDA
EH	Non	Non	ESH	732	SAHARA OCCIDENTAL
SH	Non	Non	SHN	654	SAINTE-HELENE
BL	Non	Non	BLM	652	SAINT-BARTELEMY
KN	Non	Non	KNA	659	SAINT-KITTS-ET-NEVIS
LC	Non	Non	LCA	662	SAINTE-LUCIE
SM	Non	Non	SMR	674	SAINT-MARIN
MF	Non	Non	MAF	663	SAINT-MARTIN
PM	Non	Non	SPM	666	SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
VC	Non	Non	VCT	670	SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINE
SB	Non	Non	SLB	090	SALOMON, ILES
WS	Non	Non	WSM	882	SAMOA
AS	Non	Non	ASM	016	SAMOA AMERICAINES
ST	Non	Non	STP	678	SAO TOME-ET-PRINCIPE
SN	Non	Non	SEN	686	SENEGAL
XS	Non	Non	SRB	688	SERBIE
SC	Non	Non	SYC	690	SEYCHELLES
SL	Non	Non	SLE	694	SIERRA LEONE
SG	Non	Non	SGP	702	SINGAPOUR
SK	Oui	Oui	SVK	703	SLOVAQUIE
SI	Oui	Oui	SVN	705	SLOVENIE
SO	Non	Non	SOM	706	SOMALIE
SD	Non	Non	SDN	736	SOUDAN
LK	Non	Non	LKA	144	SRI LANKA
SE	Oui	Oui	SWE	752	SUEDE
CH	Non	Oui	CHE	756	SUISSE
SR	Non	Non	SUR	740	SURINAME
SJ	Non	Non	SJM	744	SVALBARD ET ILES JAN MAYEN
SZ	Non	Non	SWZ	748	SWAZILAND
SY	Non	Non	SYR	760	SYRIENNE, REPUBLIQUE ARABE
TJ	Non	Non	TJK	762	TADJIKISTAN
TW	Non	Non	TWN	158	TAIWAN, PROVINCE DE CHINE
TZ	Non	Non	TZA	834	TANZANIE, REPUBLIQUE-UNIE DE
TD	Non	Non	TCD	148	TCHAD
CZ	Oui	Oui	CZE	203	TCHEQUE, REPUBLIQUE
TF	Non	Non	ATF	260	TERRES AUSTRALES FRANCAISES
PS	Non	Non	PSE	275	TERRITOIRE PALESTINIEN, GAZA & CISJORDANIE
TH	Non	Non	THA	764	THAILANDE
TL	Non	Non	TLS	626	TIMOR-LESTE
TP	Non	Non	TMP	626	TIMOR-ORIENTAL
TG	Non	Non	TGO	768	TOGO
TK	Non	Non	TKL	772	TOKELAOU
TO	Non	Non	TON	776	TONGA
TT	Non	Non	TTO	780	TRINITE-ET-TOBAGO
TN	Non	Non	TUN	788	TUNISIE

Code pays ISO modifié par CE	Pays CE	Pays avec échange	Code ISO 3 caractères	Code ISO numérique	Libellé long
TM	Non	Non	TKM	795	TURKMENISTAN
TC	Non	Non	TCA	796	TURKS ET CAIQUES, ILES
TR	Non	Non	TUR	792	TURQUIE
TV	Non	Non	TUV	798	TUVALU
UA	Non	Non	UKR	804	UKRAINE
UY	Non	Non	URY	858	URUGUAY
VU	Non	Non	VUT	548	VANUATU
VA	Non	Non	VAT	336	VATICAN, ETAT CITE (ST-SIEGE)
VE	Non	Non	VEN	862	VENEZUELA
VN	Non	Non	VNM	704	VIET NAM
WF	Non	Non	WLF	876	WALLIS ET FUTUNA, ILES
YE	Non	Non	YEM	887	YEMEN
YU	Non	Non	YUG	891	YOUGOSLAVIE
ZR	Non	Non	ZAR	180	ZAIRE
ZM	Non	Non	ZMB	894	ZAMBIE
ZW	Non	Non	ZWE	716	ZIMBABWE

12 Table des « codes type de boucle bovine »

Définition – cas d'emploi	le type de boucle identifie dans une commande ou un stock la boucle physique
Structure	N1
Référence	[Doc9]

Code	Libellé long	Valide depuis	Valide jusqu'en
1	Boucle de travail apposée à la naissance (T1 du CCOT v1.4a de 1995)	1/1/1995	1/1/1999
2	Boucle de travail affectée au remplacement (T2 du CCOT v1.4a de 1995)	1/1/1995	1/1/1999
3	Boucle de travail « sans pré-attribution » (T3 du CCOT v1.4a de 1995)	1/1/1995	1/1/1999
4	Boucle nationale (N1 du CCOT v1.4a de 1995)	1/1/1995	1/1/1999
5	Boucle nationale (N2 du CCOT v1.4a de 1995)	1/1/1995	1/1/1999
6	Boucle standard N98 du CCOT v2.0f de 1998	1/1/1998	
7	Boucle standard N98 vierge dite R1 du CCOT v2.0f de 1998	1/1/1998	
8	Boucle N98 pour rebouclage à l'identique dite R2 du CCOT v2.0f de 1998	1/1/1998	

13 Table des « codes utilisation des boucles bovines »

Définition – cas d'emploi	précise la situation physique d'une boucle donnée par rapport à un détenteur donné
Structure	N1
Référence	[Doc9]

Code	Libellé long
0	boucle libre à la pose
1	boucle apposée
2	boucle perdue, volée, non reprise suite cessation d'activité
3	boucle détériorée
4	boucle reprise par la MOIPG
6	boucle post-mortem
5	boucle transférée
9	autre

14 Table des « types d'exploitation »

Définition – cas d'emploi	précise pour un numéro d'exploitation donné, le type d'exploitation
Structure	N2
Référence	[Doc19] , [Doc20]

Code	Libellé long
10	exploitation d'élevage
20	exploitation de transhumance
31	centre de rassemblement
32	marché
33	point d'arrêt / centre de transit
34	exploitation de négoce
40	établissement d'abattage
50	centre de collecte de cadavres
90	autres

15 Table des « codes département »

Définition – cas d'emploi	précise les nombres 2 chiffres représentant un département et commençant les numéros nationaux de bovins français ou les numéros d'exploitation, de détenteurs, ...
Structure	N2
Référence	

Toutes les valeurs de 01 à 95 sont admises, ainsi que la valeur 97 pour les DOM, et le 98 pour l'île de la Réunion.

16 Table des codes « émetteur / récepteur- liens avec créateurs »

Définition – cas d'emploi	précise les codes émetteur / récepteur, et les liens avec les créateurs / destinataires
Structure	VA8
Référence	

Code émetteur	Site	Départements gérés si multi-sites	Codes créateur correspondants
001IPG	AIN		001IPG
003IPG	ALLIER		003IPG
013ARS	PACA	04, 05, 06, 13, 83 et 84	004IPG, 005IPG, 006IPG, 013IPG, 083IPG, 084IPG
014ARS	ARSOE Manche-Atlantique / Site de Caen	14, 27, 28, 41, 50, 53, 61 et 76	014IPG, 027IPG, 028IPG, 041IPG, 050IPG, 053IPG, 061IPG, 076IPG
018IPG	CHER		018IPG
021IPG	COTE D'OR		021IPG
023IPG	CREUSE		023IPG
025ARS	SYNERGIE EST	08, 25, 39, 51, 52, 70 et 90	008IPG, 025IPG, 039IPG, 051IPG, 052IPG, 070IPG, 090IPG
035ARS	ARSOE de Bretagne	22, 29, 35 et 56	022IPG, 029IPG, 035IPG, 056IPG
036IPG	INDRE		036IPG
038IPG	ISERE		038IPG
042ARS	LOIRE et RHONE	07, 26, 42 et 69	007IPG, 026IPG, 042IPG, 069IPG
043IPG	HAUTE LOIRE		043IPG
049ARS	ARSOE Manche-Atlantique / Site de Trélazé	16, 17, 37, 44, 49, 79 et 86	016IPG, 017IPG, 037IPG, 044IPG, 049IPG, 079IPG, 086IPG
054ARS	ARSOE de Nancy	54, 55, 57, 67, 68 et 88	054IPG, 055IPG, 057IPG, 067IPG, 068IPG, 088IPG
058IPG	NIEVRE		058IPG
059ARS	A.E.I. de Douai	02, 59, 60, 62 et 80	002IPG, 059IPG, 060IPG, 062IPG, 080IPG
063IPG	PUY DE DOME		063IPG
071IPG	SAONE ET LOIRE		071IPG
072IPG	SARTHE		072IPG
074ARS	SAVOIE et HAUTE SAVOIE	73 et 74	073IPG, 074IPG
081ARS	ARSOE de Soual	09, 11, 12, 15, 19, 24, 2A, 30, 31, 32, 33, 34, 40, 46, 47, 48, 64, 65, 66, 81, 82, 87	009IPG, 011IPG, 012IPG, 015IPG, 019IPG, 024IPG, 02AIPG, 030IPG, 031IPG, 032IPG, 033IPG, 034IPG, 040IPG, 046IPG, 047IPG, 048IPG, 064IPG, 065IPG, 066IPG, 081IPG, 082IPG, 087IPG
085IPG	VENDEE		085IPG
089ARS	CRI de Migennes	10, 45 et 89 et CAIAC (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95)	010IPG, 045IPG, 075IPG, 077IPG, 078IPG, 089IPG, 091IPG, 092IPG, 093IPG, 094IPG, 095IPG
02BIPG	HAUTE CORSE		02BIPG
971IPG	GUADELOUPE		971IPG
972IPG	MARTINIQUE		972IPG
973IPG	GUYANE		973IPG
974IPG	LA REUNION		974IPG



Systeme d'Information de l'Identification Animale

Référence IE/SIIB/GA/009
Version 8.1
Date de rédaction 01/03/2016

Code émetteur	Site	Départements gérés si multi-sites	Codes créateur correspondants
976IPG	MAYOTTE		976IPG
PFOC01	Point Focal		POINTFOC, 001IPG à 029IPG, 02AIPG, 02BIPG, 030IPG à 095IPG, 971IPG à 974IPG
NORM01	NORMABEV		NORMABEV
NORM02	NORMABEV		NORMABEV
OVINFOS	OVINFOS		OVINFOS
031BDN	Base de Données Nationale		BDN

17 Table des "codes créateur, destinataire et numéros affectés"

Définition – cas d'emploi	précise les codes demandeurs / créateurs et les tranches de numéros nationaux affectés (exploitations, bovins, ovins/caprins, porcins, poules)
Structure	VA8
Référence	[Doc16] , [Doc17] , [Doc18] , [Doc21]

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
001IPG	AIN	01nnnnnn	01nnnnnnnn	10000nnnnn à 104999nnnnn	AAAnn à AAZnn, BAAnn à BAZnn, MHAnn à MHZnn, HLAnn à HLZnn	01xxx
002IPG	AISNE	02nnnnnn	02nnnnnnnn	10500nnnnn à 109999nnnnn	CAAnn à CAZnn, DAAnn à DAZnn, NHAnn à NHZnn, ILAnn à ILZnn	02xxx
003IPG	ALLIER	03nnnnnn	03nnnnnnnn	11000nnnnn à 119999nnnnn	EAAnn à EAZnn, FAAnn à FAZnn, OHAnn à OHZnn, JLAnn à JLZnn	03xxx
004IPG	ALPES DE HAUTE PROVENCE	04nnnnnn	04nnnnnnnn	12000nnnnn à 124999nnnnn	GAAnn à GAZnn, PHAnn à PHZnn, KLAnn à KLZnn	04xxx
005IPG	HAUTES ALPES	05nnnnnn	05nnnnnnnn	12500nnnnn à 129999nnnnn	HAAnn à HAZnn, QHAnn à QHZnn, LLAnn à LLZnn	05xxx
006IPG	ALPES-MARITIMES	06nnnnnn	06nnnnnnnn	13000nnnnn à 134999nnnnn	IAAnn à IAZnn, RHAnn à RHZnn, MLAnn à MLZnn	06xxx
007IPG	ARDECHE	07nnnnnn	07nnnnnnnn	13500nnnnn à 139999nnnnn	JAAnn à JAZnn, KAAnn à KAZnn, LAAnn à LAZnn, SHAnn à SHZnn, NLAnn à NLZnn	07xxx
008IPG	ARDENNES	08nnnnnn	08nnnnnnnn	14000nnnnn à 144999nnnnn	MAAnn à MAZnn, THAnn à THZnn, OLAnn à OLZnn	08xxx
009IPG	ARIEGE	09nnnnnn	09nnnnnnnn	14500nnnnn à 149999nnnnn	NAAnn à NAZnn, UHAnn à UHZnn, PLAnn à PLZnn	09xxx
010IPG	AUBE	10nnnnnn	10nnnnnnnn	15000nnnnn à 154999nnnnn	OAAnn à OAZnn, VHAnn à VHZnn, QLAnn à QLZnn	10xxx
011IPG	AUDE	11nnnnnn	11nnnnnnnn	15500nnnnn à 159999nnnnn	PAAAnn à PAZnn, WHAnn à WHZnn, RLAnn à RLZnn	11xxx



Système d'Information de l'Identification Animale

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
012IPG	AVEYRON	12nnnnnn	12nnnnnnnn	16000nnnnn à 16999nnnnn	QAAnn à QAZnn, XHAnn à XHZnn, SLAnn à SLZnn	12xxx
013IPG	BOUCHES DU RHONE	13nnnnnn	13nnnnnnnn	17000nnnnn à 17499nnnnn	RAAnn à RAZnn, YHAnn à YHZnn, TLAnn à TLZnn	13xxx
014IPG	CALVADOS	14nnnnnn	14nnnnnnnn	17500nnnnn à 18499nnnnn	SAAnn à SAZnn, TAAAnn à TAZnn, ZHAnn à ZHZnn, ULAnn à ULZnn	14xxx
015IPG	CANTAL	15nnnnnn	15nnnnnnnn	18500nnnnn à 18999nnnnn	UAAnn à UAZnn, AIAnn à AIZnn, VLAnn à VLZnn	15xxx
016IPG	CHARENTE	16nnnnnn	16nnnnnnnn	19000nnnnn à 19499nnnnn	VAAnn à VAZnn, BIAnn à BIZnn, WLAnn à WLZnn	16xxx
017IPG	CHARENTE MARITIME	17nnnnnn	17nnnnnnnn	19500nnnnn à 19999nnnnn	WAAnn à WAZnn, CIAnn à CIZnn, XLAnn à XLZnn	17xxx
018IPG	CHER	18nnnnnn	18nnnnnnnn	20000nnnnn à 20499nnnnn	XAAnn à XAZnn, DIAnn à DIZnn, YLAnn à YLZnn	18xxx
019IPG	CORREZE	19nnnnnn	19nnnnnnnn	20500nnnnn à 20999nnnnn	YAAnn à YAZnn, EIAnn à EIZnn, ZLAnn à ZLZnn	19xxx
02AIPG	CORSE DU SUD	20	203nnnnnnn	21000nnnnn à 21199nnnnn	ZAAnn à ZAZnn, FIAnn à FIZnn, AMAnn à AMZnn	2Axxx
02BIPG	HAUTE CORSE	20	200nnnnnnn	21200nnnnn à 21499nnnnn	ABAnn à ABZnn, GIAnn à GIZnn, BMAnn BMZnn	2Bxxx
021IPG	COTE D'OR	21nnnnnn	21nnnnnnnn	21500nnnnn à 21999nnnnn	BBAnn à BBZnn, HIAnn à HIZnn, CMAnn à CMZnn	21xxx



Système d'Information de l'Identification Animale

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
022IPG	COTE D'ARMOR	22nnnnnn	22nnnnnnnn	22000nnnnn à 22499nnnnn 65550nnnnn à 65749nnnnn	CBAnn à CBZnn, DBAnn à DBZnn, EBAnn à EBZnn, FBAnn à FBZnn, GBAnn à GBZnn, HBAnn à HBZnn, IBAnn à IBZnn, JBAnn à JBZnn, KBAnn à KBZnn, LBAnn à LBZnn, MBAnn à MBZnn, NBAnn à NBZnn, OBAnn à OBZnn, PBAnn à PBZnn, QBAnn à QBZnn, RBAnn à RBZnn, SBAnn à SBZnn, TBAnn à TBZnn, UBAnn à UBZnn, VBAnn à VBZnn, WBAnn à WBZnn, XBAnn à XBZnn, YBAnn à YBZnn, ZBAnn à ZBZnn, ACAnn à ACZnn, BCAnn à BCZnn, IAnn à IIZnn, DAnn à DMZnn, CPAnn à CPZnn, de DPAnn à DPZnn, de EPAnn à EPZnn	22xxx
023IPG	CREUSE	23nnnnnn	23nnnnnnnn	22500nnnnn à 22999nnnnn	CCAnn à CCZnn, JIAnn à JIZnn, EMAnn à EMZnn	23xxx
024IPG	DORDOGNE	24nnnnnn	24nnnnnnnn	23000nnnnn à 23499nnnnn	DCAnn à DCZnn, KIAnn à KIZnn, FMAnn à FMZnn	24xxx
025IPG	DOUBS	25nnnnnn	25nnnnnnnn	23500nnnnn à 23999nnnnn	ECAnn à ECZnn, LIAnn à LIZnn, GMAnn à GMZnn	25xxx
026IPG	DROME	26nnnnnn	26nnnnnnnn	24000nnnnn à 24499nnnnn	FCAnn à FCZnn, GCAnn à GCZnn, HCAnn à HCZnn, ICAnn à ICZnn, JCAnn à JCZnn, KCAnn à KCZnn, LCAnn à LCZnn, MCAnn à MCZnn, MIAnn à MIZnn, HMAnn à HMZnn	26xxx
027IPG	EURE	27nnnnnn	27nnnnnnnn	24500nnnnn à 24999nnnnn	NCAnn à NCZnn, OCAnn à OCZnn, NIAnn à NIZnn, IMAnn à IMZnn	27xxx
028IPG	EURE ET LOIRE	28nnnnnn	28nnnnnnnn	25000nnnnn à 25499nnnnn	PCAnn à PCZnn, QCAnn à QCZnn, RCAnn à RCZnn, OIAnn à OIZnn, JMAnn à JMZnn	28xxx

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
029IPG	FINISTERE	29nnnnnn	29nnnnnnnn	255000nnnnn à 259999nnnnn	SCAnn à SCZnn, TCAnn à TCZnn, UCAnn à UCZnn, VCAnn à VCZnn, WCAnn à WCZnn, XCAnn à XCZnn, PIAAnn à PIZnn, KMAAnn à KMZnn, FPAAnn à FPZnn	29xxx
030IPG	GARD	30nnnnnn	30nnnnnnnn	260000nnnnn à 264999nnnnn	YCAAnn à YCZnn, QIAAnn à QIZnn, LMAAnn à LMZnn	30xxx
031IPG	HAUTE GARONNE	31nnnnnn	31nnnnnnnn	265000nnnnn à 269999nnnnn	ZCAAnn à ZCZnn, RIAAnn à RIZnn, MMAAnn à MMZnn	31xxx
032IPG	GERS	32nnnnnn	32nnnnnnnn	270000nnnnn à 274999nnnnn	ADAAnn à ADZnn, SIAAnn à SIZnn, NMAAnn à NMZnn, GPAAnn à GPZnn	32xxx
033IPG	GIRONDE	33nnnnnn	33nnnnnnnn	275000nnnnn à 279999nnnnn	BDAAnn à BDZnn, TIAAnn à TIZnn, OMAAnn à OMZnn	33xxx
034IPG	HERAULT	34nnnnnn	34nnnnnnnn	280000nnnnn à 284999nnnnn	CDAnn à CDZnn, UIAAnn à UIZnn, PMAAnn à PMZnn	34xxx
035IPG	ILLE ET VILAINE	35nnnnnn	35nnnnnnnn	285000nnnnn à 289999nnnnn 657500 nnnnn à 659499 nnnnn	DDAnn à DDZnn, EDAAnn à EDZnn, FDAAnn à FDZnn, VIAAnn à VIZnn, QMAAnn à QMZnn	35xxx
036IPG	INDRE	36nnnnnn	36nnnnnnnn	290000nnnnn à 294999nnnnn	GDAAnn à GDZnn, WIAAnn à WIZnn, RMAAnn à RMZnn	36xxx
037IPG	INDRE ET LOIRE	37nnnnnn	37nnnnnnnn	295000nnnnn à 299999nnnnn	HDAnn à HDZnn, IDAnn à IDZnn, XIAAnn à XIZnn, SMAAnn à SMZnn	37xxx
038IPG	ISERE	38nnnnnn	38nnnnnnnn	300000nnnnn à 304999nnnnn	JDAAnn à JDZnn, KDAAnn à KDZnn, YIAAnn à YIZnn, TMAAnn à TMZnn	38xxx
039IPG	JURA	39nnnnnn	39nnnnnnnn	305000nnnnn à 309999nnnnn	LDAnn à LDZnn, ZIAAnn à ZIZnn, UMAAnn à UMZnn	39xxx
040IPG	LANDES	40nnnnnn	40nnnnnnnn	310000nnnnn à 314999nnnnn	MDAnn à MDZnn, AJAAnn à AJZnn, VMAAnn à VMZnn	40xxx
041IPG	LOIR ET CHER	41nnnnnn	41nnnnnnnn	315000nnnnn à 319999nnnnn	NDAnn à NDZnn, BJAAnn à BJZnn, WMAAnn à WMZnn	41xxx
042IPG	LOIRE	42nnnnnn	42nnnnnnnn	320000nnnnn à 324999nnnnn	ODAAnn à ODZnn, CJAAnn à CJZnn, XMAAnn à XMZnn	42xxx



Systeme d'Information de l'Identification Animale

Référence IE/SIIB/GA/009
Version 8.1
Date de rédaction 01/03/2016

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
043IPG	HAUTE LOIRE	43nnnnnn	43nnnnnnnn	325000nnnnn à 329999nnnnn	PDAnn à PDZnn, DJAnn à DJZnn, YMAnn à YMZnn	43xxx
044IPG	LOIRE ATLANTIQUE	44nnnnnn	44nnnnnnnn	330000nnnnn à 339999nnnnn	QDAnn à QDZnn, RDAnn à RDZnn, EJAnn à EJZnn, ZMAnn à ZMZnn, HPAnn à HPZnn	44xxx
045IPG	LOIRET	45nnnnnn	45nnnnnnnn	340000nnnnn à 344999nnnnn	SDAnn à SDZnn, TDAnn à TDZnn, FJAnn à FJZnn, ANAnn à ANZnn	45xxx
046IPG	LOT	46nnnnnn	46nnnnnnnn	345000nnnnn à 349999nnnnn	UDAnn à UDZnn, GJAnn à GJZnn, BNAnn à BNZnn	46xxx
047IPG	LOT ET GARONNE	47nnnnnn	47nnnnnnnn	350000nnnnn à 354999nnnnn	VDAnn à VDZnn, WDAnn à WDZnn, HJAnn à HJZnn, CNAnn à CNZnn	47xxx
048IPG	LOZERE	48nnnnnn	48nnnnnnnn	355000nnnnn à 359999nnnnn	XDAnn à XDZnn, IJAnn à IJZnn, DNAnn à DNZnn	48xxx
049IPG	MAINE ET LOIRE	49nnnnnn	49nnnnnnnn	360000nnnnn à 364999nnnnn	YDAnn à YDZnn, ZDAnn à ZDZnn, AEAnn à AEZnn, JJAnn à JJZnn, ENAnn à ENZnn	49xxx
050IPG	MANCHE	50nnnnnn	50nnnnnnnn	365000nnnnn à 379999nnnnn	BEAnn à BEZnn, CEAnn à CEZnn, KJAnn à KJZnn, FNAnn à FNZnn, JPAnn à JPZnn	50xxx
051IPG	MARNE	51nnnnnn	51nnnnnnnn	380000nnnnn à 384999nnnnn	DEAnn à DEZnn, LJAnn à LJZnn, GNAnn à GNZnn	51xxx
052IPG	HAUTE MARNE	52nnnnnn	52nnnnnnnn	385000nnnnn à 389999nnnnn	EEAnn à EEZnn, MJAnn à MJZnn, HNAnn à HNZnn	52xxx
053IPG	MAYENNE	53nnnnnn	53nnnnnnnn	390000nnnnn à 394999nnnnn	FEAnn à FEZnn, GEAnn à GEZnn, HEAnn à HEZnn, NJAnn à NJZnn, INAnn à INZnn	53xxx
054IPG	MEURTHE ET MOSELLE	54nnnnnn	54nnnnnnnn	395000nnnnn à 399999nnnnn	IEAnn à IEZnn, JEAnn à JEZnn, OJAnn à OJZnn, JNAnn à JNZnn	54xxx
055IPG	MEUSE	55nnnnnn	55nnnnnnnn	400000nnnnn à 404999nnnnn	KEAnn à KEZnn, PJAnn à PJZnn, KNAnn à KNZnn	55xxx

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
056IPG	MORBIHAN	56nnnnnn	56nnnnnnnn	405000nnnnn à 409999nnnnn	LEAnn à LEZnn, MEAnn à MEZnn, NEAnn à NEZnn, OEAnn à OEZnn, PEAnn à PEZnn, QEAnn à QEZnn, REAnn à REZnn, SEAnn à SEZnn, TEAnn à TEZnn, UEAnn à UEZnn, QJAnn à QJZnn, LNAnn à LNZnn, KPAnn à KPZnn	56xxx
057IPG	MOSELLE	57nnnnnn	57nnnnnnnn	410000nnnnn à 414999nnnnn	VEAnn à VEZnn, RJAnn à RJZnn, MNAnn à MNZnn	57xxx
058IPG	NIEVRE	58nnnnnn	58nnnnnnnn	415000nnnnn à 419999nnnnn	WEAnn à WEZnn, SJAnn à SJZnn, NNAnn à NNZnn	58xxx
059IPG	NORD	59nnnnnn	59nnnnnnnn	420000nnnnn à 424999nnnnn	XEAnn à XEZnn, YEAnn à YEZnn, ZEAnn à ZEZnn, AFAnn à AFZnn, BFAnn à BFZnn, CFAnn à CFZnn, TJAnn à TJZnn, ONAnn à ONZnn	59xxx
060IPG	OISE	60nnnnnn	60nnnnnnnn	425000nnnnn à 429999nnnnn	DFAnn à DFZnn, EFAnn à EFZnn, UJAnn à UJZnn, PNAnn à PNZnn	60xxx
061IPG	ORNE	61nnnnnn	61nnnnnnnn	430000nnnnn à 434999nnnnn	FFAnn à FFZnn, VJAnn à VJZnn, QNAnn à QNZnn	61xxx
062IPG	PAS DE CALAIS	62nnnnnn	62nnnnnnnn	435000nnnnn à 439999nnnnn	GFAnn à GFZnn, HFAnn à HFZnn, IFAnn à IFZnn, JFAnn à JFZnn, KFAnn à KFZnn, WJAnn à WJZnn, RNAnn à RNZnn, LPAnn à LPZnn	62xxx
063IPG	PUY DE DOME	63nnnnnn	63nnnnnnnn	440000nnnnn à 449999nnnnn	LFAnn à LFZnn, XJAnn à XJZnn, SNAnn à SNZnn	63xxx
064IPG	PYRENEES ATLANTIQUES	64nnnnnn	64nnnnnnnn	450000nnnnn à 464999nnnnn	MFAnn à MFZnn, YJAnn à YJZnn, TNAnn à TNZnn	64xxx
065IPG	HAUTES PYRENEES	65nnnnnn	65nnnnnnnn	465000nnnnn à 469999nnnnn	NFAnn à NFZnn, ZJAnn à ZJZnn, UNAnn à UNZnn	65xxx
066IPG	PYRENEES ORIENTALES	66nnnnnn	66nnnnnnnn	470000nnnnn à 474999nnnnn	OFAnn à OFZnn, PFAnn à PFZnn, AKAnn à AKZnn, VNAnn à VNZnn	66xxx

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
067IPG	BAS RHIN	67nnnnnn	67nnnnnnnn	475000nnnnn à 479999nnnnn	QFAnn à QFZnn; RFAnn à RFZnn, BKAnn à BKZnn, WNAnn à WNZnn, MPAnn à MPZnn	67xxx
068IPG	HAUT RHIN	68nnnnnn	68nnnnnnnn	480000nnnnn à 484999nnnnn	SFAnn à SFZnn, TFAnn à TFZnn, CKAnn à CKZnn, XNAnn à XNZnn	68xxx
069IPG	RHONE	69nnnnnn	69nnnnnnnn	485000nnnnn à 489999nnnnn	UFAnn à UFZnn, DKAnn à DKZnn, YNAnn à YNZnn	69xxx
070IPG	HAUTE SAONE	70nnnnnn	70nnnnnnnn	490000nnnnn à 494999nnnnn	VFAnn à VFZnn, EKAnn à EKZnn, ZNAnn à ZNZnn	70xxx
071IPG	SAONE ET LOIRE	71nnnnnn	71nnnnnnnn	495000nnnnn à 504999nnnnn	WFAnn à WFZnn, FKAnn à FKZnn, AOAnn à AOZnn	71xxx
072IPG	SARTHE	72nnnnnn	72nnnnnnnn	505000nnnnn à 509999nnnnn	XFAnn à XFZnn, YFAnn à YFZnn, ZFAnn à ZFZnn, AGAnn à AGZnn, BGAnn à BGZnn, GKAnn à GKZnn, BOAnn à BOZnn, NPAnn à NPZnn, OPAnn à OPZnn, PPAnn à PPZnn	72xxx
073IPG	SAVOIE	73nnnnnn	73nnnnnnnn	510000nnnnn à 514999nnnnn	CGAnn à CGZnn, HKAnn à HKZnn, COAnn à COZnn	73xxx
074IPG	HAUTE SAVOIE	74nnnnnn	74nnnnnnnn	515000nnnnn à 519999nnnnn	DGAnn à DGZnn, IKAnn à IKZnn, DOAnn à DOZnn	74xxx
075IPG	PARIS	75nnnnnn	75nnnnnnnn	614000nnnnn à 614499nnnnn	EGAnn à EGZnn	75xxx
076IPG	SEINE MARITIME	76nnnnnn	76nnnnnnnn	520000nnnnn à 524999nnnnn 655001nnnnn à 655499nnnnn 659500nnnnn à 660499nnnnn	FGAnn à FGZnn, JKAnn à JKZnn, EOAnn à EOZnn	76xxx
077IPG	SEINE ET MARNE	77nnnnnn	77nnnnnnnn	525000nnnnn à 529999nnnnn	GGAnn à GGZnn, HGAnn à HGZnn, KKAnn à KKZnn, FOAnn à FOZnn	77xxx
078IPG	YVELINES	78nnnnnn	78nnnnnnnn	530000nnnnn à 534999nnnnn	IGAnn à IGZnn, LKAnn à LKZnn, GOAnn à GOZnn	78xxx
079IPG	DEUX SEVRES	79nnnnnn	79nnnnnnnn	535000nnnnn à 544999nnnnn	JGAnn à JGZnn, KGAnn à KGZnn, MKAnn à MKZnn, HOAnn à HOZnn, QPAnn à QPZnn	79xxx



Système d'Information de l'Identification Animale

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
080IPG	SOMME	80nnnnnn	80nnnnnnnn	545000nnnnn à 549999nnnnn	LGAnn à LGZnn, MGAnn à MGZnn, NGAnn à NGZnn, NKAnn à NKZnn, IOAnn à IOZnn, RPAnn à RPZnn	80xxx
081IPG	TARN	81nnnnnn	81nnnnnnnn	550000nnnnn à 554999nnnnn	OGAnn à OGZnn, OKAnn à OKZnn, JOAnn à JOZnn	81xxx
082IPG	TARN ET GARONNE	82nnnnnn	82nnnnnnnn	555000nnnnn à 559999nnnnn	PGAnn à PGZnn, PKAnn à PKZnn, KOAnn à KOZnn	82xxx
083IPG	VAR	83nnnnnn	83nnnnnnnn	560000nnnnn à 564999nnnnn	QGAnn à QGZnn, QKAnn à QKZnn, LOAnn à LOZnn	83xxx
084IPG	VAUCLUSE	84nnnnnn	84nnnnnnnn	565000nnnnn à 569999nnnnn	RGAnn à RGZnn, RKAnn à RKZnn, MOAnn à MOZnn	84xxx
085IPG	VENDEE	85nnnnnn	85nnnnnnnn	570000nnnnn à 575009nnnnn	SGAnn à SGZnn, TGAnn à TGZnn, UGAnn à UGZnn, SKAnn à SKZnn, NOAnn à NOZnn, SPAnn à SPZnn, TPAnn à TPZnn	85xxx
086IPG	VIENNE	86nnnnnn	86nnnnnnnn	575010nnnnn à 584999nnnnn	VGAnn à VGZnn, TKAnn à TKZnn, OOAnn à OOZnn	86xxx
087IPG	HAUTE VIENNE	87nnnnnn	87nnnnnnnn	585000nnnnn à 594999nnnnn	WGAnn à WGZnn, UKAnn à UKZnn, POAnn à POZnn	87xxx
088IPG	VOSGES	88nnnnnn	88nnnnnnnn	595000nnnnn à 599999nnnnn	XGAnn à XGZnn, YGAnn à YGZnn, VKAnn à VKZnn, QOAnn à QOZnn	88xxx
089IPG	YONNE	89nnnnnn	89nnnnnnnn	600000nnnnn à 604999nnnnn	ZGAnn à ZGZnn, WKAnn à WKZnn, ROAnn à ROZnn	89xxx
090IPG	TERRITOIRE DE BELFORT	90nnnnnn	90nnnnnnnn	605000nnnnn à 609999nnnnn	AHAnn à AHZnn, XKAnn à XKZnn, SOAnn à SOZnn	90xxx
091IPG	ESSONNE	91nnnnnn	91nnnnnnnn	610000nnnnn à 610999nnnnn	BHAnn à BHZnn, YKAnn à YKZnn, TOAnn à TOZnn	91xxx
092IPG	HAUTS DE SEINE	92nnnnnn	92nnnnnnnn	614500nnnnn à 614999nnnnn	CHAnn à CHZnn, ZKAnn à ZKZnn, UOAnn à UOZnn	92xxx
093IPG	SEINE SAINT DENIS	93nnnnnn	93nnnnnnnn	611000nnnnn à 611999nnnnn	DHAnn à DHZnn, ALAnn à ALZnn, VOAnn à VOZnn	93xxx
094IPG	VAL DE MARNE	94nnnnnn	94nnnnnnnn	612000nnnnn à 612999nnnnn	EHAnn à EHZnn, BLAnn à BLZnn, WOAnn à WOZnn	94xxx

Code créateur	Département	Tranche affectée pour les numéros d'exploitation n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les numéros nationaux de bovins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour les numéros nationaux des ovins et caprins n : chiffre de 0 à 9	Tranches affectées pour l'identification des bâtiments de poules pondeuses n : chiffre de 0 à 9	Tranche affectée pour les sites porcins x : chiffre de 0 à 9 ou lettre de A à Z
095IPG	VAL D'OISE	95nnnnnn	95nnnnnnnn	613000nnnnn à 613999nnnnn	FHAnn à FHZnn, CLAnn à CLZnn, XOAnn à XOZnn	95xxx
971IPG	GUADELOUPE	971nnnnn	971nnnnnnn	615000nnnnn à 624999nnnnn	GHAnn à GHZnn, DLAnn à DLZnn, YOAnn à YOZnn, UPAnn à UPZnn	971xx, 97Axx
972IPG	MARTINIQUE	972nnnnn	972nnnnnnn	625000nnnnn à 634999nnnnn	HHAnn à HHZnn, ELAnn à ELZnn, ZOAnn à ZOZnn	972xx, 97Bxx
973IPG	GUYANE	973nnnnn	973nnnnnnn	635000nnnnn à 639999nnnnn	IHAnn à IHZnn, FLAnn à FLZnn, APAnn à APZnn, VPAnn à VPZnn, WPAnn à WPZnn	973xx
974IPG	LA REUNION	98nnnnnn	98nnnnnnnn	640000nnnnn à 649999nnnnn	JHAnn à JHZnn, KHAnn à KHZnn, LHAnn à LHZnn, GLAnn à GLZnn, BPAnn à BPZnn	98xxx
976IPG	MAYOTTE	976nnnnn	976nnnnn	650000nnnnn à 655000nnnnn	XPAnn à XPZnn	976xx
INTERFAC	Modules d'interface			Dernier numéro attribué : 660499nnn	Dernière tranche attribuée : WQAnn à WQZnn	
NORMABEV	NORMABEV					
OVINFOS	OVINFOS					
POINTFOC	Point Focal					
BDN	Base de Données Nationale					
INSTELEV	Institut de l'Elevage (réservé tests repères)	Sans Objet	998765nnnn	999999nnnnn à 999999nnnnn	Sans Objet	Sans Objet

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

18 Tables des codes et types de V.S.E.

Définition – cas d'emploi	précisent les codes et types de V.S.E. et leurs combinaisons
Structure	
Référence	[Doc8] , [Doc12] , [Doc14] , [Doc15] , [Doc22]

18.1 Liste des types de V.S.E. autorisés

Type V.S.E. autorisé	Libellé
CRE	création d'une information
DEM	demande d'information
ECQ	échec d'une correction
EDI	avis d'édition de passeport
ERR	messages d'erreur
INF	informations en réponse à une demande
INV	invalidation d'une information
MOD	modification d'une information
REL	relance pour correction d'anomalie
REP	réponse à une demande

18.2 Liste des codes de V.S.E. autorisés

Code V.S.E. autorisé	Libellé
ABAT	gestion des abattages de bovins
ACTI	gestion des périodes d'activité d'une exploitation
ASSO	gestion des associations entre un identifiant et un numéro
AVER	demande de passage d'agent pour animal importé
DETE	gestion des détenteurs
DETI	gestion des périodes d'activité des détenteurs
ECBO	gestion de l'Etat Civil Bovin
ECHA	gestion des échanges de bovins
EGET	gestion des entités de gestion élémentaire de la traçabilité
ENTR	gestion des notifications d'entrée de bovin
EQUA	gestion des équarrissages de bovins
ERRE	messages d'erreur
ERTI	gestion des activités des entités élémentaires
EXP1	gestion des données statiques d'une exploitation
EXP2	gestion des données variantes d'une exploitation

Code V.S.E. autorisé	Libellé
FICH	vecteur d'en-tête de fichier
GROC	gestion des repères de remplacement ovin / caprin
IDEN	données d'identification bovine
IMOC	gestion des indicatifs de marquage pour les ovins et caprins
IMPO	gestion des importations de bovins
INAD	fourniture périodes activité détenteur
INEX	fourniture liste exploitations liées à un détenteur
INFO	demande d'information venant du Point Focal 1
JALO	passage d'un bovin sur un marché
LIST	demande de fourniture de l'inventaire bovin d'une exploitation
MOUV	données sur les mouvements bovins
NAIS	gestion des naissances bovines
NUMA	gestion des attributions de numéros nationaux bovins
NVMN	notification de veau mort-né
PASS	gestion des passeports bovins
PICO	gestion des repères de première identification ovin / caprin
PPOR	données sur les passeports bovins
RACO	gestion des recensements ovins et caprins
RATA	gestion du rattachement d'une entité élémentaire à une exploitation
REBO	fourniture des données de rebouclage bovin
SORT	gestion des notifications de sortie bovine

18.3 Les cohérences entre codes et types de V.S.E.

Code V.S.E. autorisé	Types V.S.E. autorisés pour ce code									
	CRE	DEM	ECQ	EDI	ERR	INF	INV	MOD	REL	REP
ABAT	X					X	X	X		
ACTI	X						X	X		
ASSO	X						X	X		
AVER		X								
DETE	X	X				X	X	X		
DETI	X						X	X		
ECBO	X					X	X			
ECHA	X						X	X		
EGET	X						X	X		
ENTR	X						X	X		

Code V.S.E. autorisé	Types V.S.E. autorisés pour ce code									
	CRE	DEM	ECQ	EDI	ERR	INF	INV	MOD	REL	REP
EQUA	X									
ERRE			X		X				X	
ERTI	X						X	X		
EXP1	X						X	X		
EXP2	X						X	X		
FICH						X				
GROC	X	X				X	X			X
IDEN						X				
IMOC	X						X			
IMPO	X						X	X		
INAD						X				
INEX						X				
INFO		X								
JALO	X									
LIST		X								
MOUV						X				
NAIS	X	X					X	X		
NUMA	X					X		X		
NVMN	X						X	X		
PASS		X		X			X			X
PICO	X					X				
PPOR						X				
RACO	X						X	X		
RATA	X							X		
REBO	X					X	X	X		
SORT	X						X	X		

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

19 Table des "codes réponse à une demande de passeport bovin"

Définition – cas d'emploi	précise les codes réponse à une demande d'édition de passeport
Structure	N2
Référence	[Doc11]

Code	Libellé
00	accord d'édition
07	blocage passeport cause limitation de mouvement
09	refus cause original déjà édité
16	refus cause original interdit pour un animal échangé
17	refus cause seul un duplicata peut suivre un duplicata
20	refus cause erreur type 2 dans le dossier animal
22	refus cause pas de notification naissance, import ou échange
25	refus cause mouvements incomplets : manque dates de sortie
30	refus cause il existe déjà une autorisation accordée et sans date d'édition pour cet animal libellé court BDNI : "refus cause autor. Accordée sans date édition pour l'animal"
33	refus cause animal non présent dans l'exploitation d'édition
40	refus cause veau mort-né non identifié
41	refus cause animal mort ou abattu

Les lignes en grisé et les codes associés signalent les codes refus ayant existé dans l'historique du fonctionnement de la BDNI, mais abandonnés dans la version actuelle (voir les SFG BDNI).

20 Table des "codes fabricant de repères"

Définition – cas d'emploi	précise les codes fabricant reconnus dans les applications gérant les boucles
Structure	A1
Référence	[Doc9]

Code	Libellé	Code	Libellé
A	AllFlex	H	Peldt
B	Chevillot	I	Ardes
C	Néodis	J	A. Raymond
D	Reyflex	K	Datamars
E	Vetal	L	Intersolvafarm
F	Reprise Historique	M	Roxan
G	Agid		

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

21 Table des "codes déroulement de la procédure pour les marchés"

Définition – cas d'emploi	précise les codes utilisés par les marchés pour résumer la procédure de collecte des informations
Structure	A1
Référence	[Doc12]

Code	Libellé
A	Ni l'entrée, ni la sortie n'ont été constatées
D	L'entrée et la sortie ont été constatées
E	Seule l'entrée a été constatée
S	Seule la sortie a été constatée

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

22 Table des "espèces élevées dans l'exploitation"

Définition – cas d'emploi	précise les codes utilisés pour détailler les espèces animales élevées sur une exploitation
Structure	A1
Référence	[Doc8] , [Doc15] , [Doc16]

Code	Libellé	Espèce de regroupement	Accepté dans les VSE
A	Apiculture		
B	Bovin		ACTI
C	Caprin		ACTI
D	Dinde	V	ERTI-C5
E	Caille	V	ERTI-C5
F	Faisan	V	ERTI-C5
G	Perdrix	V	ERTI-C5
H	Pigeon	V	ERTI-C5
I	Cervidés		
J	Pintade	V	ERTI-C5
K	Canard	V	ERTI-C5
L	Oie	V	ERTI-C5
M	Poule – Poulet	V	ERTI-C5
N	Camélidés		ACTI
O	Ovin		ACTI
P	Porcin		ACTI, EGET, ERTI-C4, RATA
Q	Equins		
R	Ratites		
S	Sanglier		
U	Carnivores d'élevage		
V	Volailles (code de regroupement)		ACTI, EGET, ERTI-C4, RATA
W	Cuniculture		
X	Autres		
Y	Pisciculture		
Z	Petits ruminants		

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

23 Table des "filières d'une production"

Définition – cas d'emploi	précise la destination des produits d'une espèce
Structure	VA4
Référence	[Doc15] ,

Code	Libellé long	Espèces associées
VIAN	Production de viande	
GIBI	Production de gibier de repeuplement	
LAIT	Production de lait	
OEUF	Production d'œufs de consommation	M
REPR	Production de reproducteurs	

24 Table des "codes mode d'élevage d'une production"

Définition – cas d'emploi	précise les modes d'élevage d'une espèce
Structure	VA4
Référence	[Doc15] , [Doc17]

Code	Libellé long	Espèces associées
0	Elevage en production biologique	M
1	Elevage en libre parcours	M
2	Elevage au sol	M
3	Elevage en cages	M

25 Table des "catégories d'animaux recensés"

Définition – cas d'emploi	précise les catégories recensées dans le cadre de l'application du règlement CE 21/2004 sur les ovins et les caprins
Structure	VA6
Référence	[Doc18] , [Doc21]

Code	Libellé long	Espèces associées	Type de production
EFOLAN	Nombre animaux ovins lait nés pendant année N	O	Lait
EFOVAN	Nombre animaux ovins viande nés pendant année N	O	Viande
REOLAN	Eff. repro ovin lait age>6mois au 01janv année N+1	O	Lait
REOVAN	Eff. repro ovin viande age>6mois au 01janv année N+1	O	Viande
EFOEAP	Nombre ovins engraisés durant l'année N	O	Viande
EFCAAN	Nombre animaux caprins lait nés durant l'année N	C	Lait
RECAAN	Eff. reproduct caprin lait age>6mois au 01janv année N+1	C	Lait
EFCVAN	Nombre animaux caprins viande nés durant l'année N	C	Viande
RECVAN	Eff. reproduct caprin viande age>6mois au 01janv année N+1	C	Viande
EFCEAP	Nombre caprins engraisés durant l'année N	C	Viande

26 Table des "codes modèles de boucles ovines / caprines"

AZC035	Sheep Ultra Junior-Pendentif-FR95
AZC036	Sheep Ultra Senior-Pendentif-FR96
AZE259	Bouton LW FDX FR71 - male 11 (couple 16) FR92
AZE260	Bouton LW HDX FR70 - male 11 (couple 16) FR92
BZC015	femelle couple 16 FR92 - male ovina FR91
BZC050	Tiptag-B.rigide-FR50
BZC054	femelle couple 16 FR92 - male junior FR95
BZC055	femelle couple 16 FR92 - male senior FR96
BZC057	femelle ovina FR91 - male junior FR95
BZC058	femelle ovina FR91 - male senior FR96
BZC059	femelle ovina FR91 - male couple 16 FR92
BZC060	Barrette souple CHEVIFLEX FR60
BZC074	Axaflex couple 14-Pendentif-FR94
BZC076	Axaflex couple 16-Pendentif-FR92
BZC078	Axaflex Ovina-Pendentif-FR91
BZC081	Barrette métallique Quick FR81
CZC001	Oviflex-Pendentif-FR87
CZC051	Ovibag-B.rigide-FR51
CZC061	Orimark Barrette souple - FR 61
CZE074	Bouton Ovitronic FR74 - male Oviflex FR87
DZC001	femelle Mini FR86 - male Mini FR86
DZC002	femelle Mini FR86 - male Supermini FR85
DZC003	femelle supermini FR85 - male Mini FR86
DZC004	Supermini-Pendentif-FR85
DZC005	femelle Mini FR86 - male MPLC FR83
DZC006	SM/MPLC-Pendentif-FR83
DZC007	SM/grand-Pendentif-FR84
DZC008	femelle Mini FR86 - male MG FR84
DZC052	Reytag-B.rigide-FR52
DZC062	Barrette souple REYFLEX Fba-Mba FR62
DZE001	Bouton FRCE FR72 - male MSM FR85
EZC082	Barrette métallique brassite VETAL
GZC064	Strip Tag - FR64
GZC093	Classic Tag - FR93
GZE001	Bouton Zeetag FR73 - male SAT FR93

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

27 Table des "types d'identifiant"

Définition – cas d'emploi	cette donnée permet d'alimenter la table d'association entre les identifiants et les numéros métiers (SIREN, SIRET, TVA, PACAGE, etc.) en qualifiant l'identifiant utilisé
Structure	A1
Référence	[Doc23]

Code	Description
D	Détenteur
E	Exploitation

28 Table des "types de numéro et association à un identifiant"

Définition – cas d'emploi	cette donnée permet d'alimenter la table d'association entre les identifiants et les numéros métiers (SIREN, SIRET, TVA, PACAGE, etc.)
Structure	VA5
Référence	[Doc23]

Données remontant en BDNI en V2.20

Données remontant en BDNI en V3.00

Données remontant en BDNI en V3.61

Code	Description	Type d'identifiant associé
SIREN	Numéro SIREN	D
SIRET	Numéro SIRET	E
AGRIN	Numéro NUMAGRIN	D
AGRIT	Numéro NUMAGRIT	E
PACAG	Numéro Pacage	D
TVAIN	Numéro de TVA intracommunautaire	D
TVAIC	Numéro de TVA intracommunautaire complet	E
AGRSA	Numéro d'agrément sanitaire	E
CEM	Numéro CEM	E

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

29 Table des "témoins de naissance d'un bovin"

Définition – cas d'emploi	cette donnée est positionnée automatiquement par la Base de Données Nationale Identification, et permet de tracer les causes de création d'un identifiant d'animal
Structure	A1
Référence	[Doc11]

Code	Description	Libellé long	Libellé court
0	Création de l'identifiant suite à une notification d'entrée sans notification de naissance	Identifiant créé par entrée sans naissance	Entrée sans dossier animal
1	Création de l'identifiant suite à une notification de naissance	Identifiant créé par notification de naissance	Naissance
2	Création de l'identifiant suite à une introduction de l'animal par importation	Identifiant créé par notification d'import	Import
3	Création de l'identifiant suite à une introduction de l'animal par échange avec un pays membre de l'U.E.	Identifiant créé par notification d'échange UE	Echange UE
4	Création de l'identifiant suite à un contrôle-sanction sans notification de naissance (cas où une limitation de mouvement d'un animal est transmise par la DDSV avant la déclaration de naissance à l'E.D.E.)	Identifiant créé par constat DDSV	Identifiant créé par constat DDSV
5	Création de l'identifiant suite à une notification de veau mort-né non identifié	Identifiant créé par notification de mort-né non bouclé	Mort-né non bouclé
6	Identifiant ayant été attribué dans l'histoire (table des numéros attribués)	Identifiant créé au cours de l'histoire de l'IPG	Identifiant créé au cours de l'histoire de l'IPG
7	Création de l'identifiant suite à une notification d'abattage sans notification de naissance	Identifiant créé par abattage sans naissance	Abattage sans dossier animal
9	Création de l'identifiant lors des opérations de reprise initiale des données	Identifiant créé par des opérations de reprise	Identifiant créé par des opérations de reprise

Référence	IE/SIIB/GA/009
Version	8.1
Date de rédaction	01/03/2016

30 Table des "codes réponse à une demande de rebouclage ovine/caprine"

Définition – cas d'emploi	précise les codes réponse à une demande de rebouclage petit ruminant
Structure	N2
Référence	[Doc11]

Code	Libellé
00	accord pour rebouclage
01	refus cause numéro inexistant
30	refus cause il y a une demande accordée sans date rebouclage

31 Table des "indicateurs de la date de fin de vie"

Définition – cas d'emploi	précise contenu de la date de fin de vie du bovin
Structure	A1
Référence	[Doc24]

Code	Libellé	Libellé BDNI (60 caractères)
A	La date de fin est la date d'abattage (notifiée par l'abattoir)	Date d'abattage (notifiée par l'abattoir)
C	La date de fin de vie est calculée comme étant la plus ancienne parmi les dates de mort, d'abattage et d'équarrissage	Date la plus ancienne parmi date de mort, abatt., équarr.
E	La date de fin est la date d'équarrissage (notifiée par l'équarrisseur)	Date d'équarrissage (notifiée par l'équarrisseur)
M	La date de fin de vie est la date de mort (notifiée par l'éleveur)	Date de mort (notifiée par l'éleveur)

32 Table des "type de commande du repère ovine / caprine"

Définition – cas d'emploi	précise le type de boucle d'identification ovine ou caprine commandée
Structure	A2
Référence	[Doc25]

Code	Libellé
I0	Repère de ré-identification d'animaux en électronique
I1	1 ^{er} repère de première identification
I2	2 nd repère de première identification
I3	Dérogation caprine : 1 ^{er} repère de première identification
I4	Dérogation caprine : 2 nd repère de première identification
I5	Triple identification caprine
PR	Repère provisoire éleveur



Code	Libellé
PC	Repère provisoire opérateur commercial
RI	Repère de remplacement à l'identique